



RAPPORT 2010

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



**Commission Paritaire Nationale
professionnelle de l'Emploi et
de la formation professionnelle
dans les transports routiers et les
activités auxiliaires du transport
(CPNE)**



RAPPORT 2010

Sommaire

Edito	5
Champ d'application et d'observation	6
Bilan 2009 des activités de la CPNE	10
Contexte économique	11
Etablissements	12
Effectifs	15
Démographie	24
Mouvements de main d'œuvre	26
Intérim	32
Marché du travail	33
Formation	41
Insertion professionnelle	49
Prospective	50

Edito



Pour son édition 2009, le rapport annuel de l'OPTL avait été complètement restructuré pour mettre plus l'accent sur la prospective.

L'édition 2010 poursuit dans cette voie en complétant les parties prospectives par une enquête sur les opinions et prévisions d'emploi à court terme.

En dissociant ainsi dans le temps les questionnaires permettant de dresser l'état des principaux indicateurs pour l'année 2009 et ceux portant sur les prévisions pour 2010 nous souhaitons aller encore plus loin dans une approche prévisionnelle.

C'est un pari audacieux dans une conjoncture en forte évolution compte tenu d'un contexte économique encore fortement marqué par la crise sans précédent de 2009. C'est toutefois un pari que nous souhaitons tenir pour poursuivre l'objectif que nous nous sommes assignés de faire de l'Observatoire Prospectif du Transport et de la Logistique l'outil de référence des données les plus récentes sur l'emploi, la formation et leurs évolutions.

En 2010 nous souhaitons également, en application de la loi sur la formation professionnelle du 24 novembre 2009, améliorer notre visibilité. C'est dans cet objectif qu'est créé un site internet www.optl.fr permettant de disposer plus facilement d'un accès aux données publiées dans ce rapport.

L'Observatoire a, au fil du temps, démontré ses capacités à décrire mais aussi à accompagner les évolutions de la branche. Il a également toujours démontré sa fiabilité. Même en situation de forte crise, comme cela a été le cas en 2009, nos estimations ont été circonscrites très en deçà de l'intervalle de confiance d'un tel type d'estimations. Une fois encore, nous pouvons être fiers de nos résultats.

Olivier MUGNIER
Président

Maxime DUMONT
Vice-Président

Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle et à l'emploi dans les

transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNE, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

Les éléments d'information figurant dans cette brochure s'inscrivent dans le cadre de ce bilan annuel.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, aux membres de la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle.

En outre, dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.

Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans l'ancienne nomenclature NAF REV.1 et la nouvelle NAF REV.2)

NAF REV. 2	NAF REV. 1
Transport routier de marchandises (TRM)	
● 49.41A Transports routiers de fret interurbains	● 602M Transports routiers de marchandises interurbains
● 49.41B Transports routiers de fret de proximité	● 602L Transports routiers de marchandises de proximité
● 53.20Z Autres activités de poste et de courrier	● 641C Autres activités de courrier
● 80.10Z Activités de sécurité privée (*)	● 746Z Enquêtes et sécurité (*)
Transport routier de voyageurs (TRV)	
● 49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	● 602B Transports routiers réguliers de voyageurs
● 49.39B Autres transports routiers de voyageurs	● 602G Autres transports routiers de voyageurs
Déménagement (DEM)	
● 49.42Z Déménagement	● 602N Déménagement
Location (LOC)	
● 49.41C Location de camions avec chauffeur	● 602P Location de camions avec conducteur
● 77.12Z Location et location-bail de camions (*)	● 712A Location d'autres matériels de transport terrestre (*)
Auxiliaires de transport (AUX)	
● 52.29A Messagerie, fret express	● 634A Messagerie, fret express
● 52.29B Affrètement et organisation des transports (*)	● 634B Affrètement
	● 634C Organisation des transports internationaux (*)
Prestataires logistiques (PRL)	
● 52.10B Entreposage et stockage non frigorifique (*) (**)	● 631E Entreposage non frigorifique (*) (**)
Transport sanitaire (TRS)	
● 86.90A Ambulances	● 851J Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1^{er} février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique (631 E dans la NAF rév.1).



Le rapport emploi également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires

(AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le « transport sanitaire » (TRS).

● Les effectifs au regard des sources statistiques publiques

Au plan national, Pôle emploi communique sur le champ UNEDIC des statistiques annuelles sur les effectifs des

entreprises de transport routier et des activités auxiliaires du transport.

Effectifs des salariés présents au 31 décembre

	2008 (*)	2007 (**)
TRM	335 902	335 933
TRV	81 336	78 629
DEM	13 198	13 731
LOC	24 722	25 490
AUX	94 275	94 730
PRL	14 360	14 168
TRS	48 911	48 520
TOTAL	612 704	611 200

(*) Statistique brute (semi-définitive)

(**) Statistique rectifiée (définitive)

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC). La statistique UNEDIC a été ajustée pour les activités n'appartenant que pour partie au champ de la Convention Collective des transports routiers et activités auxiliaires.

En 2008, les effectifs de la branche conventionnelle ont crû de + 0,25 %, ce qui représente 1 500 créations nettes d'emplois.

La statistique annuelle rectifiée de l'année 2007 conduit à réviser à la baisse de 0,4 point l'évolution des effectifs de la branche conventionnelle communiquée l'an passé pour l'établir, de façon définitive, à + 2,8 % en 2007 (contre + 3,4 % établi sur la base des données provisoires), soit près de 16 800 créations nettes d'emplois.



● Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, plus de 2 664 questionnaires recueillis en 2009 auprès d'autant d'établissements ont été exploités, représentant plus de 68 341 salariés. La statistique UNEDIC sert de pierre angulaire au calcul des pondérations statistiques (sur les établissements et les effectifs) pour redresser les données. L'enquête porte ainsi sur 7,4 % des établissements et 11,2 % des salariés de la branche conventionnelle. L'intervalle de confiance ("marge d'erreur") des données nationales figurant dans la présente brochure se situe en deçà de 2 %.

Cette enquête permet à la Commission Nationale Paritaire professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées au plan national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.

Une enquête de conjoncture réalisée du 25 janvier au 2 février 2010 par téléphone

Cette enquête a permis de recueillir l'opinion et les prévisions de court terme de chefs d'établissements de la branche conventionnelle interrogés sur les tendances d'évolution de l'emploi. Ils ont ainsi été amenés à se prononcer sur l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2009, leurs perspectives d'activité pour 2010, l'évolution de leurs effectifs en 2009, leurs prévisions d'évolution des effectifs en 2010, leurs recrutements en 2009, leurs prévisions d'embauches pour 2010, leur recours à l'intérim. Le panel est constitué de 660 établissements, sélectionnés selon la méthode des quotas, par secteurs d'activité et classes de taille.

Remerciements

Le présent document a été réalisé par le Département des Etudes Transport & Logistique de l'AFT, sur la base d'une part des résultats de l'enquête terrain menée par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT, et d'autre part des informations collectées auprès de différents fournisseurs de données. Son élaboration a fait l'objet d'un suivi attentif par les membres du comité de pilotage OPTL. Que tous ceux qui ont pris part à ces travaux en soient remerciés.





Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
● 1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
● 2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
● 3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
● 4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION <ul style="list-style-type: none"> • Transports routiers et messagerie/fret express • Transports multimodaux • Déménagements • Location • Entreposage • Transport de voyageurs • Transport sanitaire 	<i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i>
● 5	MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
● 6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
● 6.1	• Transport de personnes	
● 6.1.1	> Transport de voyageurs	
● 6.1.1.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
● 6.1.1.2	> 2 ^{ème} groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
● 6.1.2	> Transport sanitaire	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
● 6.2	• Transport de marchandises	
● 6.2.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
● 6.2.2	> 2 ^{ème} groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
● 6.2.3	> 3 ^{ème} groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
● 7	MAINTENANCE DES VEHICULES	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).</i>
● 8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>

Bilan 2009 des activités de la CPNE

AU COURS DE L'ANNÉE 2009, LES RÉUNIONS DE LA CPNE SE SONT POURSUIVIES SUR LA PRÉPARATION D'UN NOUVEL ACCORD FORMATION DE BRANCHE VENANT RÉFORMER CELUI DU 25 NOVEMBRE 2004 POUR PERMETTRE LA MISE EN ŒUVRE AU PLUS VITE DE LA LOI DU 24 NOVEMBRE 2009 RELATIVE À L'ORIENTATION ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE.

Malgré les fortes évolutions du projet de loi avant son vote définitif, nous avons su, étape par étape, avancer dans nos réflexions et accompagner les évolutions pour préparer la construction d'un nouveau dispositif au sein de la branche. Gageons que ces travaux menés dans un parfait esprit de collaboration sauront permettre aux partenaires sociaux de finaliser rapidement un accord qui sera une nouvelle base de la formation tout au long de la vie dans le secteur des transports et de la logistique.

Parallèlement à ces travaux, la CPNE a créé plusieurs groupes de travail pour réfléchir à la création de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) au sein de la branche. La CPNE a également contribué à la mise en œuvre effective des formations obligatoires pour les coursiers et les conducteurs accompagnateurs de personnes à mobilité réduite.

Ces actions sont venues en complément de celles sur la gestion des CQP en transport de fonds. En 2009 ce sont près de 600 personnes qui se sont vues délivrer un CQP dans l'un des trois métiers concernés : convoyeur, dabistes ou agent de caisse.

Enfin, la CPNE s'est fortement impliquée pour l'adaptation, au plus près possible des besoins des entreprises et de leurs salariés, de la formation continue obligatoire (FCO) issue des dispositions réglementaires du décret de 2007 qui sont venues se substituer aux accord de 1997 et 1999 sur la FIMO.

La participation de membres engagés et motivés tant en groupe de travail qu'en réunion plénière démontre l'intérêt des professionnels, des organisations syndicales et de leurs partenaires pour la formation.

Le nombre de réunions et de groupes de travail et le riche bilan de cette année démontrent tout l'intérêt qu'organisations syndicales et organisations professionnelles portent à nos travaux. Cette activité, et le rôle croissant que les partenaires sociaux souhaitent confier à la CPNE, doivent nous inviter à mieux nous structurer et à nous doter des moyens d'un meilleur fonctionnement.

La CPNE a également suivi la mise en place des représentations régionales de l'OPTL et la diffusion de tableaux de bord régionaux, qui s'étoffent dans la dernière version et qui évoluent pour s'harmoniser avec le rapport national et donner ainsi une vision plus large de l'emploi et de la formation dans le transport et la logistique.





Contexte économique

En 2008, le produit intérieur brut progresse de 0,3 % en moyenne annuelle, après + 2,3 % en 2007. L'activité s'est retournée à compter du printemps, le recul s'est accentué à l'automne, et s'est poursuivi début 2009, pesant sur la demande en transports.

L'année 2008 est marquée par une forte baisse de l'activité du transport routier de marchandises sous pavillon français mesurée en tonnes-kilomètres : - 5,9 % en moyenne annuelle (avec une chute importante au quatrième trimestre 2008) après une hausse de + 3,7 % en 2007.

Tandis que le cabotage en France des pavillons étrangers augmente fortement (+ 11,4 %), les échanges routiers internationaux du pavillon français baissent de 12,2 % par rapport à 2007. Par ailleurs, la chute du trafic national des PTAC > 3.5 tonnes du compte d'autrui exprimé en tonnes-kilomètres (- 6,5 % en 2008) traduit une baisse de l'activité du secteur.

Rappelons que les tonnes-kilomètres effectuées par le compte d'autrui représentent 70 % des tonnes-kilomètres du pavillon national (et 84 % des tonnes-kilomètres du trafic national des véhicules de PTAC > 3.5 tonnes réalisé par le pavillon français) et que 68 % des salariés exerçant une fonction spécifique au transport sont employés dans les entreprises du compte d'autrui.

Les transports intérieurs de voyageurs en autocars, mesurés en voyageurs-kilomètres, ont eux progressé de 7 % en 2008, après + 5 % en 2007, bénéficiant d'une plus forte contrainte budgétaire des ménages et de l'amélioration de l'offre en transports collectifs.

L'emploi dans les transports reste stable en 2008, du moins en moyenne annuelle et hors intérim, car le début de l'année avait nécessité un surcroît de main d'œuvre. En outre le transport de voyageurs a pu continuer à contribuer aux créations d'emplois. Toutefois, le nombre d'emploi intérimaires utilisés dans les transports et la logistique a diminué.

En 2009, le marché du travail s'est dégradé, avec pour conséquence une baisse des effectifs dans le secteur.

Néanmoins, dans le cadre d'une conjoncture économique française d'ensemble qui montre des signes d'amélioration, l'activité dans le TRM, mesurée en tonnes-kilomètres, augmente à nouveau aux deuxième et troisième trimestres 2009 (après le recul du premier trimestre). La baisse au troisième trimestre 2009 de l'emploi salarié dans le secteur du transport et de l'entreposage est d'ailleurs moins forte que celle des deux trimestres précédents, et le nombre d'intérimaires remonte, ainsi que le nombre d'offres d'emploi déposées par les entreprises.

Cependant, les délais usuels d'ajustement entre l'activité et le marché du travail laissent craindre, comme pour les autres emplois de l'économie marchande, une poursuite de la dégradation de l'emploi transport-logistique au premier semestre 2010.

Etablissements

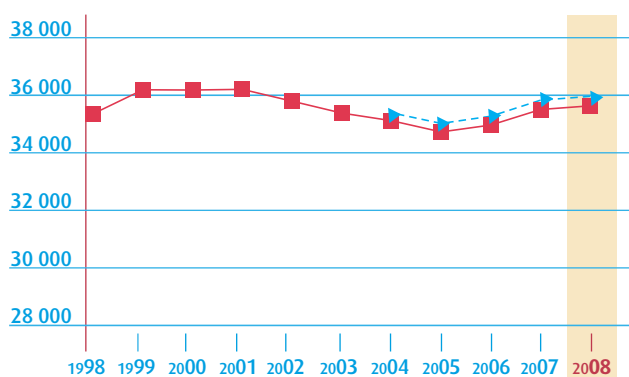
Répartition des établissements par taille (tranche d'effectifs salariés) et secteur d'activité détaillé au 31.12.2008

Codes NAF Rév. 2	Taille établissement (en nombre de salariés)				Total	Total en %
	de 1 à 4	de 5 à 9	de 10 à 49	50 et plus		
Transport routier de marchandises (TRM)						
49.41A	3 092	1 877	3 293	886	9 148	
49.41B	5 741	2 682	2 757	389	11 569	
53.20Z	276	133	147	13	569	
80.10Z	79	51	94	41	265	
Total	9 188	4 743	6 291	1 329	21 551	59,6 %
Transport routier de voyageurs (TRV)						
49.39A	258	293	732	329	1 612	
49.39B	514	284	490	106	1 394	
Total	772	577	1 222	435	3 006	8,3 %
Déménagement (DEM)						
49.42Z	521	368	407	22	1 318	3,6 %
Location (LOC)						
49.41C	257	160	349	108	874	
77.12Z	160	80	115	7	362	
Total	417	240	464	115	1 236	3,4 %
Auxiliaires de transport (AUX)						
52.29A	216	163	603	251	1 233	
52.29B	773	580	850	235	2 438	
Total	989	743	1 453	486	3 671	10,2 %
Prestataires logistiques (PRL)						
52.10B	99	61	98	46	304	0,8 %
Transport sanitaire (TRS)						
86.90A	1 434	1 852	1 751	28	5 065	14,0 %
Ensemble des activités						
	13 420	8 584	11 687	2 461	36 152	
Total en %	37,1 %	23,7 %	32,3 %	6,8 %		100,0 %

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2008



Evolution du nombre d'établissements d'au moins un salarié au 31 décembre



**36 152 établissements
au 31.12.2008**

--> avec les prestataires logistiques

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2007
et semi-définitifs au 31 décembre 2008

A compter du 1^{er} février 2005, le champ conventionnel s'est élargi avec l'entrée d'activités logistiques répondant au code NAF 52.10 de l'entreposage non frigorifique (631 E dans la NAF rév. 1).

N.B. Dans le cadre de l'enquête menée au cours de l'année 2005 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de l'AFT-IFTIM, qui portait sur l'année de référence 2004, l'investigation a également concerné les établissements des codes NAF 52.10. Dans la suite du document, et sauf précision contraire, les statistiques présentées incluent donc, pour les années de référence 2004 et suivantes, les prestataires logistiques.

Au 31 décembre 2008, on compte 36 152 établissements avec salariés dans la branche conventionnelle, soit une progression de + 0,3 % sur l'année (après + 1,5 % en 2007). Près de 78 % de ces établissements interviennent sur l'activité « Marchandises », incluant le transport routier de marchandises, le déménagement, la location, les activités auxiliaires et la logistique. Leur nombre est resté quasiment stable en 2008 (+ 0,1 %), tandis que le nombre d'établissements de transport routier de voyageurs a progressé de + 2,2 % et celui des établissements de transport sanitaire de + 0,5 %.

Evolution des créations d'établissements

	2009				2008				Evolution 2009/2008			
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
TRM	2 644	695	348	3 687	2 149	1 095	218	3 462	23 %	- 36 %	59 %	7 %
TRV	415	75	75	565	292	117	36	445	42 %	- 36 %	108 %	27 %
DEM	134	41	24	199	81	70	6	157	65 %	- 41 %	300 %	27 %
LOC	62	8	4	74	75	16	4	94	- 18 %	- 50 %	10 %	- 22 %
AUX	206	63	60	329	118	100	24	242	74 %	- 37 %	149 %	36 %
PRL	14	4	2	20	20	14	4	38	- 29 %	- 72 %	- 49 %	- 47 %
TRS	223	110	104	437	141	266	27	434	58 %	- 59 %	285 %	1 %
Total	3 698	996	617	5 311	2 876	1 678	319	4 872	29 %	- 41 %	93 %	9 %

Source : COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Les créations d'établissements avec salariés dans la branche conventionnelle se sont fortement réduites en 2009.

A des degrés divers, tous les secteurs sont concernés par cette tendance.

Evolution des défaillances d'entreprises

	2009				2008				Evolution 2009/2008			
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
TRM	1 652	1 745	118	3 514	1 713	1 611	88	3 412	- 4 %	8 %	34 %	3 %
TRV	106	147	10	263	120	121	6	247	- 12 %	21 %	67 %	6 %
DEM	53	113	2	168	29	77	2	108	83 %	47 %	0 %	56 %
LOC	157	69	5	231	114	51	3	167	38 %	36 %	93 %	38 %
AUX	86	129	12	227	87	112	4	203	- 1 %	15 %	232 %	12 %
PRL	4	12	0	17	3	9	0	11	67 %	41 %	- 16 %	45 %
TRS	39	194	5	238	35	206	4	245	11 %	- 6 %	25 %	- 3 %
Total	2 097	2 409	152	4 658	2 101	2 186	107	4 394	0 %	10 %	43 %	6 %

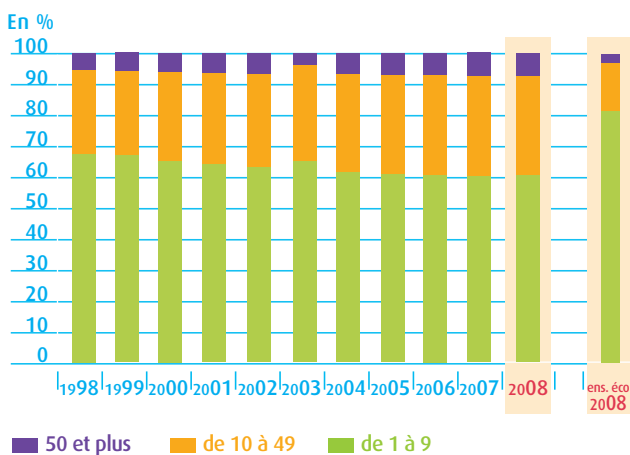
Source : COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Simultanément, le nombre d'entreprises défaillantes avec salariés de la branche conventionnelle a augmenté de 10 % en 2009. Le secteur du déménagement est particulièrement concerné, avec une augmentation de 56 % des défaillances

(entreprises avec ou sans salariés). Seul le secteur du Transport sanitaire a été épargné par l'augmentation des défaillances.

Evolution de la répartition des établissements par taille (tranche d'effectifs salariés)



Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2007 et semi-définitifs au 31 décembre 2008

En 2008, contrairement aux années précédentes, la taille moyenne des établissements de la branche conventionnelle (pris dans leur ensemble) ne s'est pas accrue. En fait, c'est dans l'activité Marchandises qu'un repli est constaté, tandis que les tailles moyennes dans le transport routier de voyageurs continuent d'augmenter. Les établissements de l'activité Marchandises emploient en moyenne moins de 16,9 salariés (avec des disparités sectorielles fortes, d'une moyenne de 10 dans le déménagement à 25,7 chez les auxiliaires, tandis que cette moyenne passe à 27,1 dans le transport routier de voyageurs. Dans le transport sanitaire, on compte en moyenne 9,7 salariés par établissement.

La branche n'est pas atomisée eu égard à la taille des établissements dans l'ensemble de l'économie française (tous secteurs confondus, à peine plus de 3 % des établissements ont 50 salariés ou plus) ; néanmoins, elle l'est relativement au regard du secteur industriel par exemple, dont 68 % des établissements ont entre 1 et 9 salariés, contre 61 % pour la branche conventionnelle.

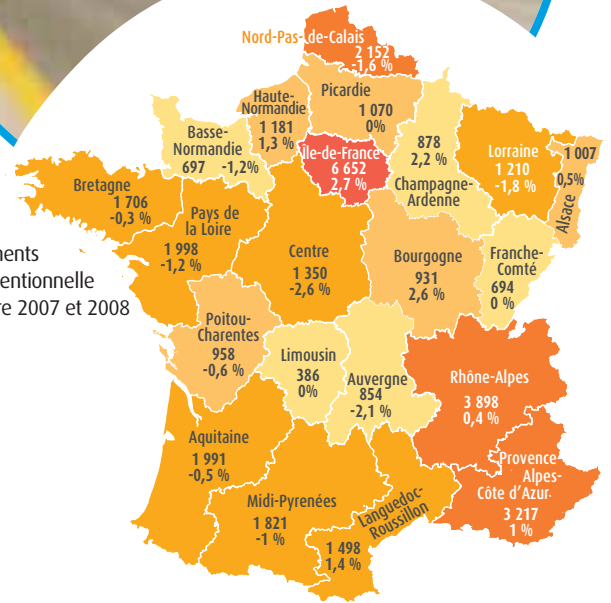


Répartition des établissements par région en 2008 et taux d'évolution du nombre d'établissements en 2008

Plus de 18 % des établissements de la branche conventionnelle sont localisés en Ile de France (où le nombre d'établissements a progressé de 2,7 % en 2008) et près de 11 % en Rhône-Alpes.

Nombre d'établissements dans la branche conventionnelle et % d'évolution entre 2007 et 2008

- 4 000 - 6 660
- 2 000 - 4 000
- 1 200 - 2 000
- 910 - 1 200
- 380 - 910



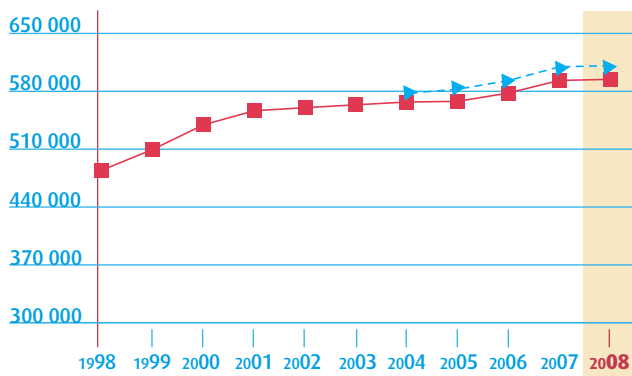
Effectifs

Répartition des salariés par taille d'établissement (tranche d'effectifs salariés) et secteur d'activité détaillé au 31.12.2008

Codes NAF	Taille établissement (en nombre de salariés)					Total	Total en %
	Rév. 2	de 1 à 4	de 5 à 9	de 10 à 49	50 et plus		
Transport routier de marchandises (TRM)							
49.41A		6 900	13 021	75 944	97 725	193 590	
49.41B		12 122	18 024	57 311	39 445	126 902	
53.20Z		579	919	3 277	1 308	6 083	
80.10Z		179	344	2 150	6 654	9 327	
Total		19 780	32 308	138 682	145 132	335 902	54,8 %
Transport routier de voyageurs (TRV)							
49.39A		562	2 065	17 950	37 102	57 679	
49.39B		1 139	1 952	11 234	9 332	23 657	
Total		1 701	4 017	29 184	46 434	81 336	13,3 %
Déménagement (DEM)							
49.42Z		1 188	2 491	7 735	1 784	13 198	2,2 %
Location (LOC)							
49.41C		577	1 083	8 245	10 765	20 670	
77.12Z		366	528	2 413	746	4 052	
Total		943	1 611	10 658	11 511	24 722	4,0 %
Auxiliaires de transport (AUX)							
52.29A		473	1 103	15 271	26 981	43 828	
52.29B		1 918	3 924	18 746	25 858	50 447	
Total		2 391	5 027	34 017	52 839	94 275	15,4 %
Prestataires logistiques (PRL)							
52.10B		358	642	3 442	9 918	14 360	2,3 %
Transport sanitaire (TRS)							
86.90A		3 805	12 785	30 406	1 915	48 911	8,0 %
Ensemble des activités							
		30 165	58 881	254 125	269 533	612 704	
Total en %		4,9 %	9,6 %	41,5 %	44,0 %		100,0 %

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC) - Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2008

Evolution des effectifs d'emploi au 31 décembre



612 704 salariés au 31.12.2008

--> avec les prestataires logistiques

Les effectifs salariés dans la branche conventionnelle sont restés quasiment stables en 2008, avec une variation par rapport à la situation fin 2007 de + 0,25 %, alors que l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs concurrentiels de l'économie française s'est contracté de - 0,6 %.

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC) - Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2007 et semi-définitifs au 31 décembre 2008

Effectifs par secteur

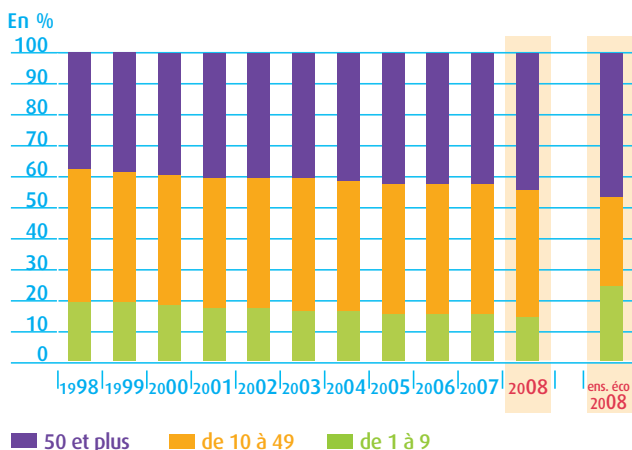
Activités	Effectifs						
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Effectifs 2008	335 902	81 336	13 198	24 722	94 275	14 360	48 911
Evolution 2008/2007	0,0 %	3,4 %	- 3,9 %	- 3,0 %	- 0,5 %	1,4 %	0,8 %

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC) - Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2007 et semi-définitifs au 31 décembre 2008

La résistance des effectifs salariés globaux de la branche conventionnelle en 2008 masque toutefois des disparités sectorielles : ainsi, l'emploi continue sa progression dans le transport routier de voyageurs (+ 3,4 %), mais reflue dans le déménagement (- 3,9 %) et la location (- 3 %). Dans le transport routier de marchandises, dont l'emploi a crû de + 3,6 % en 2007 (sur la base des données définitives), les effectifs se maintiennent (à noter que les données semi-définitives

communiquées l'an dernier par Pôle emploi sur le champ UNEDIC ont largement sur-estimé les effectifs TRM au 31.12.2007, puisque la statistique définitive 2007 lui est inférieure de 1,2 %). Après une croissance des effectifs de + 2,6 % en 2007 (sur la base des données définitives), la progression de l'emploi dans le transport sanitaire ralentit en 2008 (+ 0,8 %), de même que chez les prestataires logistiques (+ 1,4 % en 2008, après + 9,8 % en 2007 sur la base des données définitives).

Evolution de la répartition des effectifs par taille d'établissements



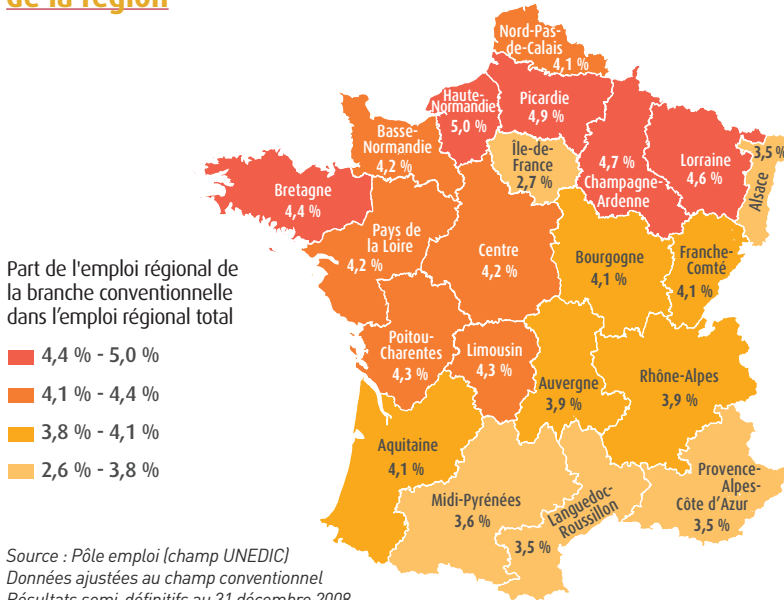
Source : Pôle emploi (champ UNEDIC) - Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2007 et semi-définitifs au 31 décembre 2008

Si la taille moyenne des établissements de la branche conventionnelle n'a pas augmenté, en 2008 les établissements continuent en revanche de drainer d'autant plus de salariés qu'ils sont grands. Ainsi, l'emploi se concentre un peu plus, avec 45 % des salariés employés dans des établissements de 50 salariés et plus en 2008, après 43 % en 2007.

Comparativement au reste de l'économie française, la branche conventionnelle se caractérise par une proportion plus importante de salariés dans les établissements dont la taille est comprise entre 10 et 49 salariés : ainsi, 41 % des salariés de la branche conventionnelle relèvent d'établissements de cette tranche d'effectifs, contre 29 % dans l'ensemble de l'économie et 23 % dans l'industrie.



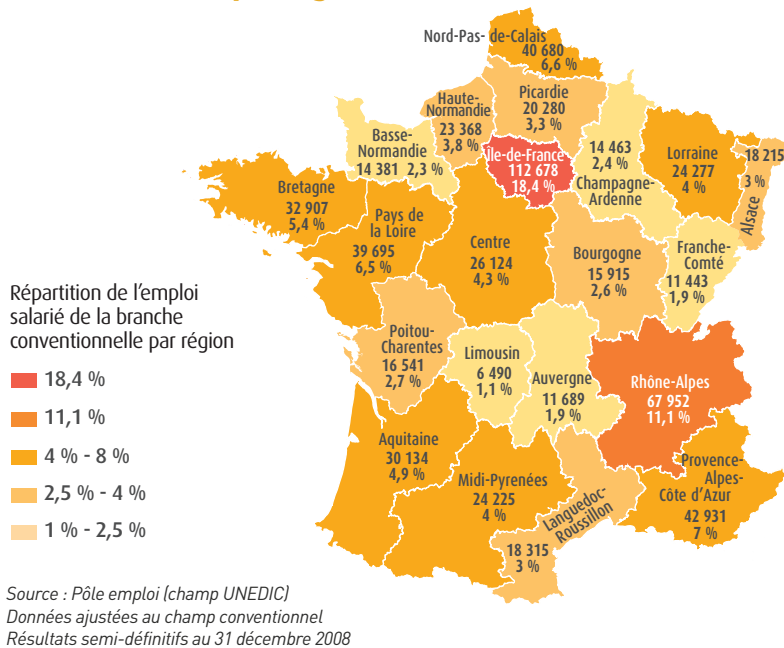
Part de l'emploi salarié régional de la branche conventionnelle par rapport à l'emploi total de la région



Au niveau national, les effectifs salariés de la branche conventionnelle représentent 3,7 % de l'emploi salarié de l'ensemble de l'économie française. Ils pèsent néanmoins davantage dans l'emploi régional de Haute-Normandie (la branche conventionnelle y emploie 5 % des salariés de la région), Picardie (4,9 %), ou encore Champagne-Ardenne (4,7 %) et Lorraine (4,6 %).



Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par région en 2008



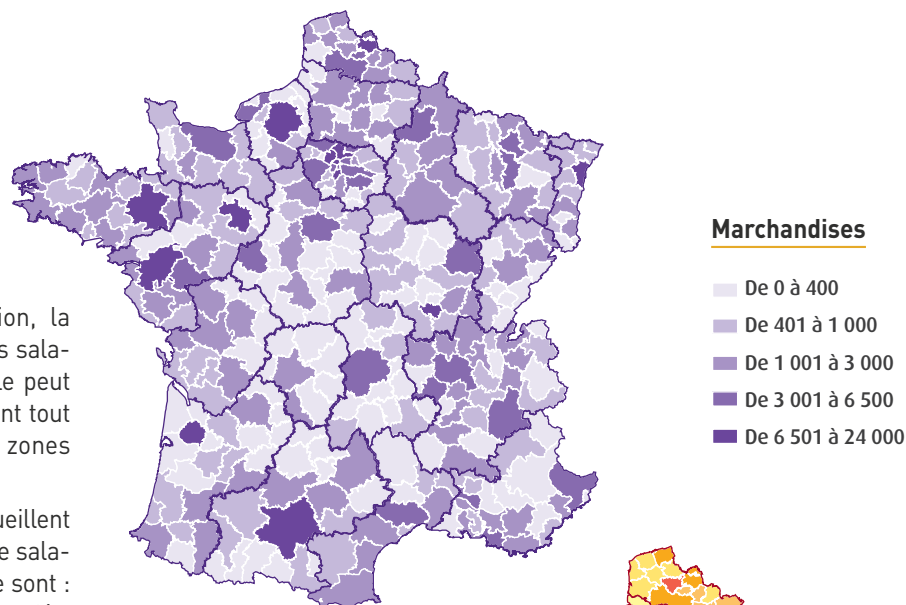
A elle seule, avec plus de 112 600 salariés, la région Ile de France concentre 18,4 % des effectifs de la branche conventionnelle, suivie par Rhône-Alpes (11,1 %), PACA (7 %), Nord-Pas-de-Calais (6,6 %) et Pays de la Loire (6,6 %).

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par zone d'emploi en 2008

Néanmoins, au sein d'une région, la répartition territoriale des effectifs salariés de la branche conventionnelle peut être très contrastée, se concentrant tout particulièrement sur quelques zones d'emploi.

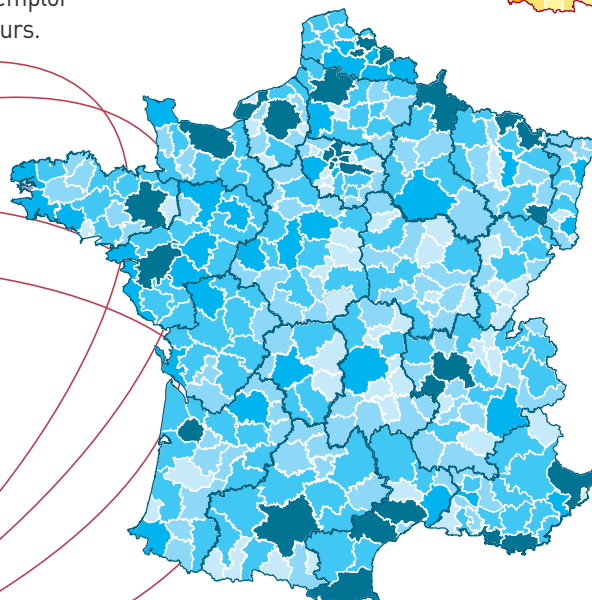
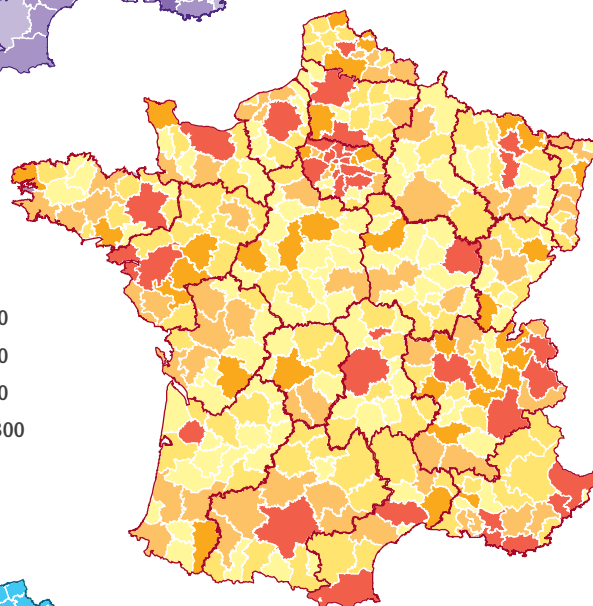
Les cinq zones d'emplois qui accueillent les volumes les plus importants de salariés de la branche conventionnelle sont : Lyon d'abord, avec plus de 25 000 salariés, dont 23 000 dans l'activité Marchandises ; Saint-Denis ensuite, essentiellement du fait du poids des emplois Marchandises (plus de 20 000 salariés sur cette activité) ; Nanterre et Toulouse, qui figurent toutes deux parmi les cinq premières zones d'emploi tant pour les activités Marchandises, Voyageurs que Transport sanitaire (les effectifs en Transport sanitaire à Nanterre devant même ceux de Marseille-Aubagne) ; enfin, Bordeaux-Zone Centrale, avec près de 12 000 salariés dans la branche conventionnelle.

Paris n'apparaît pas dans ce classement, mais elle est la première zone d'emploi pour le transport routier de voyageurs.



Voyageurs

- De 0 à 100
- De 101 à 200
- De 201 à 300
- De 301 à 500
- De 501 à 2 300



Transport sanitaire

- De 0 à 50
- De 51 à 100
- De 101 à 200
- De 201 à 300
- De 301 à 900

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2008

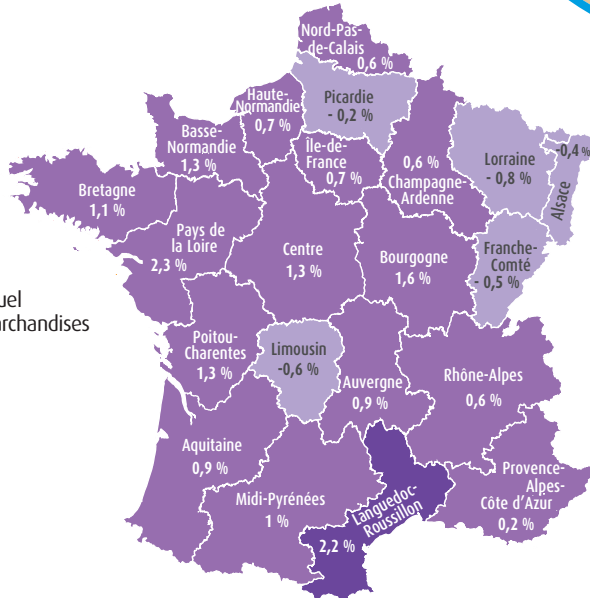


Croissance régionale des effectifs depuis 2003

Marchandises

Taux de croissance annuel moyen des effectifs marchandises (2003-2008)

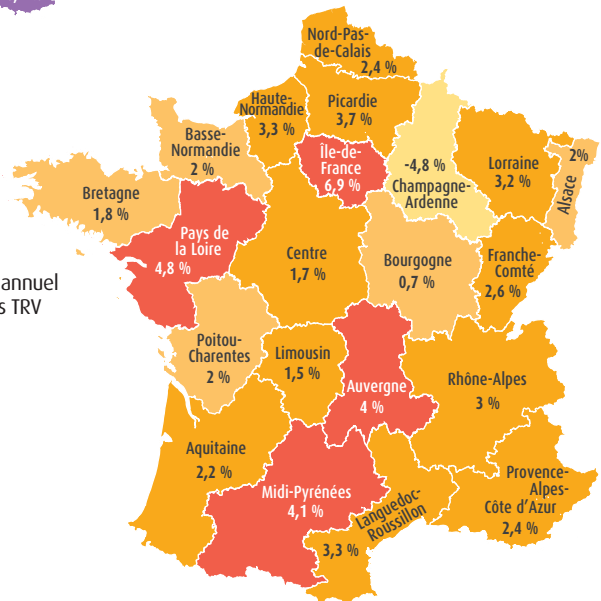
- 2 % - 3 %
- 0 % - 2 %
- -1 % - 0 %



Voyageurs

Taux de croissance annuel moyen des effectifs TRV (2003-2008)

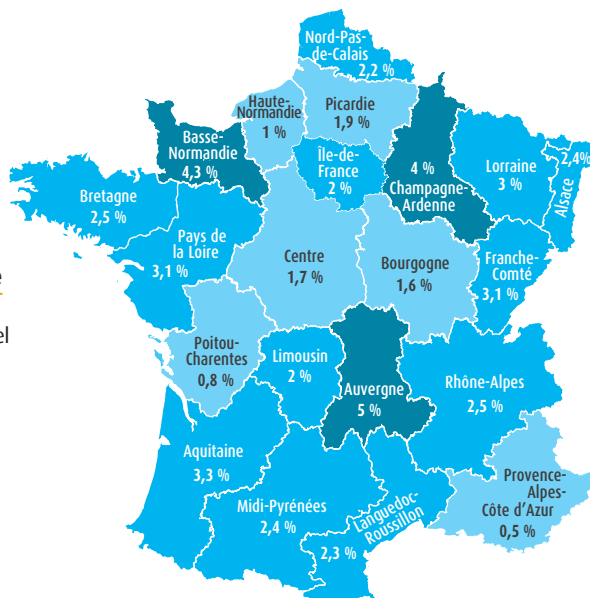
- 4 % - 7 %
- 2 % - 4 %
- 0 % - 2 %
- -4,8 % - 0 %



Transport sanitaire

Taux de croissance annuel moyen des effectifs TRS (2003-2008)

- 4 % - 7 %
- 2 % - 4 %
- 0 % - 2 %



Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2007
et semi-définitifs au 31 décembre 2008

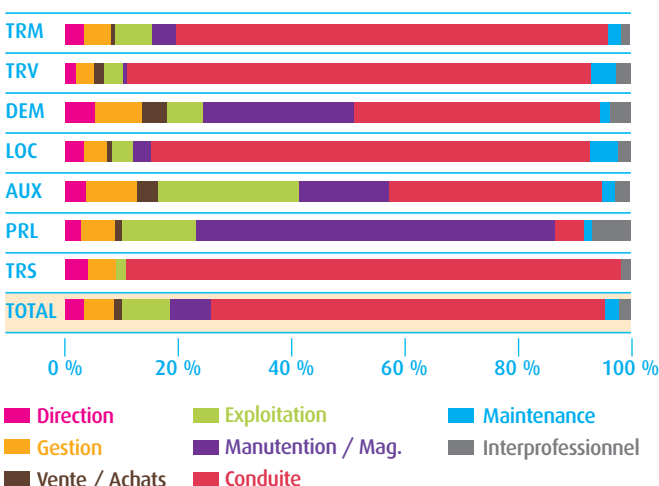
Les effectifs de la branche conventionnelle se sont en moyenne accrus de + 1,2 % par an depuis 2003. La plus forte progression provient de l'activité voyageurs, avec une croissance de + 3,4 % en moyenne annuelle (+ 2,3 % dans le transport sanitaire et + 0,7 % dans l'activité marchandises). L'Île de France y contribue amplement, avec un taux de croissance annuel moyen de près de + 7 % des effectifs en transport routier de voyageurs sur la période 2003-2008.

Toutes les régions ont assisté ces cinq dernières années à un accroissement du nombre de salariés exerçant dans les établissements du transport sanitaire, avec, pour certaines, des taux d'évolution en moyenne annuelle supérieurs à 4 % (Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne).

L'évolution des effectifs dans l'activité marchandises est davantage contrastée, plusieurs régions accusant des baisses d'effectifs en 2008 comparativement à leur niveau en 2003.

Répartition des salariés par secteur et famille professionnelle en 2008

71 % des emplois de la branche conventionnelle sont caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, ce qui représente environ 433 000 conducteurs, dont 260 800 dans le TRM, 67 300 dans le TRV et 42 400 dans le transport sanitaire.



Source : Enquête Tableau de bord

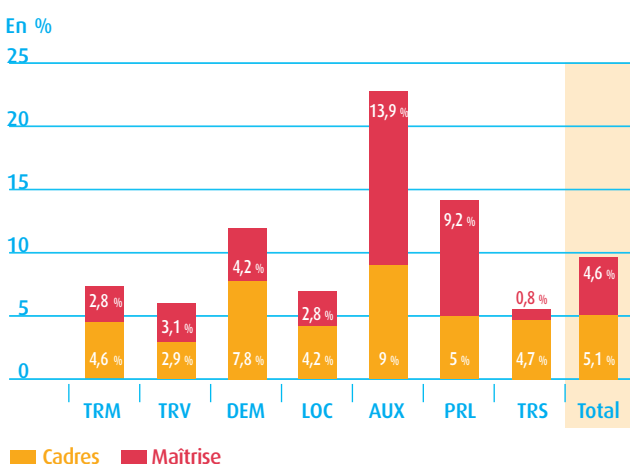
La proportion de salariés affectés à la conduite routière est la plus forte dans les établissements effectuant du transport sanitaire, puisqu'ils y représentent près de 87 % des salariés. Dans le transport routier de marchandises, la proportion d'emplois en conduite s'accroît, avec près de 78 % de conducteurs en 2008, contre moins de 70 % en 1993. Dans le transport routier de voyageurs, la part des emplois de conduite atteint le niveau le plus élevé enregistré depuis le début de l'enquête, avec près de 83 % des effectifs de cette activité en conduite.

Tous secteurs de la branche conventionnelle confondus, les emplois de conduite ont progressé de + 1,4 % en 2008 (5 800 conducteurs supplémentaires).

La branche conventionnelle compte 49 000 exploitants (dont près d'un sur deux travaille chez les auxiliaires), deuxième famille professionnelle en nombre de salariés. Néanmoins, les effectifs à l'exploitation se sont réduits de 2,8 % en 2008.

41 400 personnes exercent dans la branche conventionnelle un emploi lié aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage, troisième famille professionnelle la plus importante de la branche conventionnelle par ses effectifs.

Répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2008

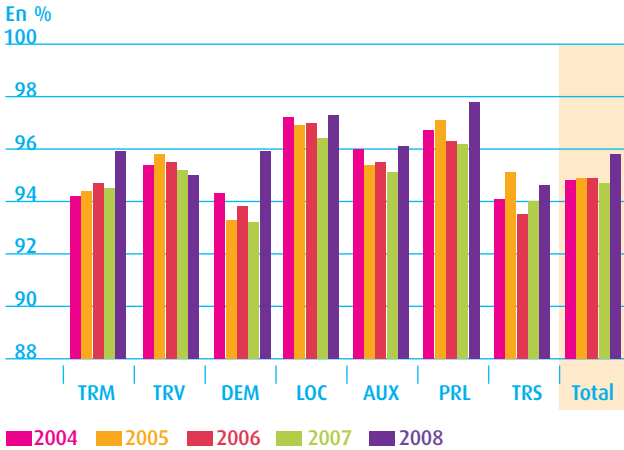


Source : Enquête Tableau de bord

90,3 % des salariés de la branche conventionnelle ont un statut d'employé ou d'ouvrier, et cette proportion augmente continûment (ils étaient 87,4 % en 1993), du fait de l'augmentation de la proportion de conducteurs. Parallèlement, la proportion de cadres diminue, passant de 7,8 % en 1993 à 5,1 % en 2008, son plus bas niveau sur la période.



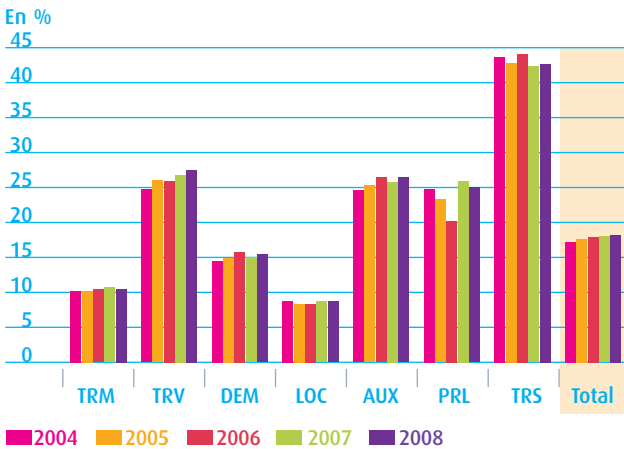
Evolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI)



Source : Enquête Tableau de bord

Alors que la part des salariés en CDI était relativement stable ces cinq dernières années dans la branche, elle a significativement augmenté en 2008, avec une progression de plus d'un point par rapport à 2007. Dans le transport routier de marchandises, la proportion des effectifs en CDI augmente de 1,4 point et jusqu'à 2,7 points dans le déménagement. Dans un contexte de crise, les entreprises confrontées à des difficultés ont moins eu recours aux CDD.

Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur

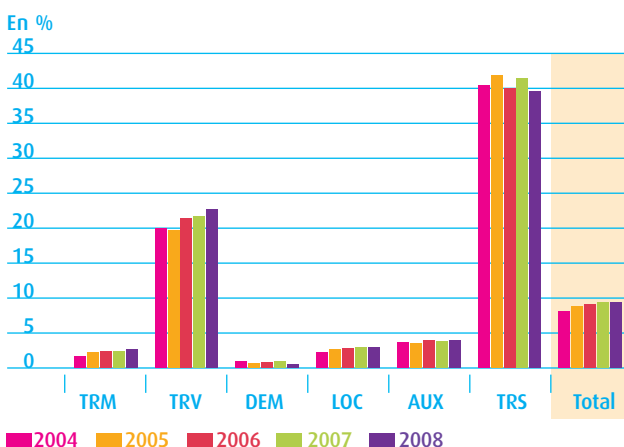


Source : Enquête Tableau de bord



La branche conventionnelle compte 4 700 femmes de plus dans ses effectifs salariés en 2008 et, désormais, 111 200 femmes travaillent dans les établissements de la branche conventionnelle. Elles en représentent 18,2 % des effectifs. Parmi elles, 38 % exercent un poste de conduite.

Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)



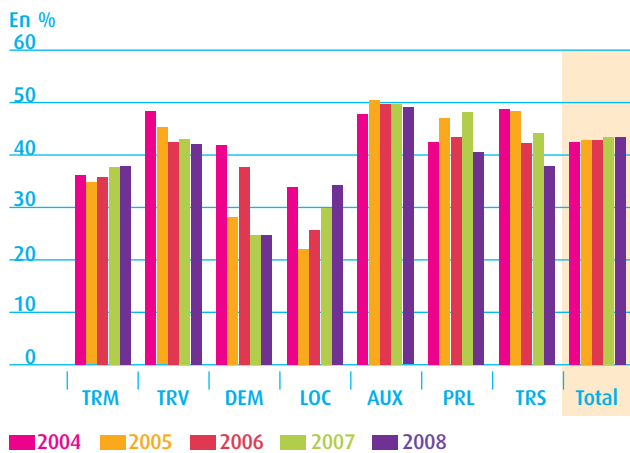
Source : Enquête Tableau de bord

Dans le transport sanitaire, où la proportion de femmes est la plus forte (elles constituent près de 43 % des effectifs totaux de cette activité), elles occupent, pour 87 % d'entre elles, un poste de conduite ; 40 % des emplois en conduite du transport sanitaire sont ainsi occupés par des femmes.

Dans le transport routier de voyageurs, près de 83 % des femmes employées sont des conductrices, et on compte près d'une femme conductrice pour trois hommes conducteurs.

Dans l'ensemble de la branche conventionnelle, le nombre de conductrices (42 300 en 2008) progresse chaque année : avec une croissance de + 5,2 % en 2008, largement imputable à la poursuite soutenue de la progression de l'emploi féminin dans le transport routier de voyageurs - qui emploie près de 39 % des conductrices de la branche -, ce rythme d'évolution est beaucoup plus rapide que celui des conducteurs masculins.

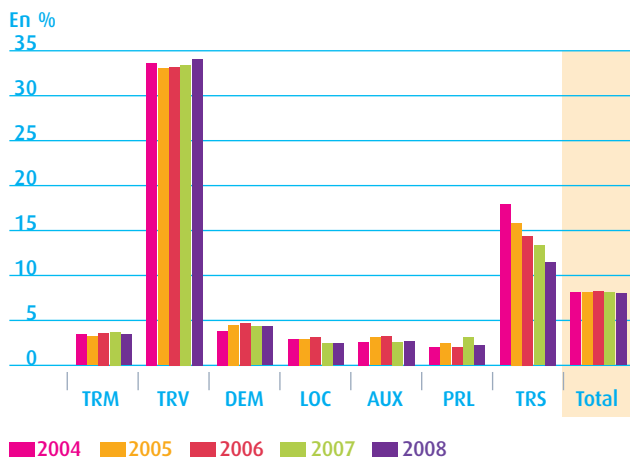
Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord

Les femmes représentent, comme l'an dernier, environ 43 % des effectifs de la famille professionnelle Exploitation. Néanmoins, en 2008, la proportion de femmes à l'exploitation est restée stable, ou s'est accrue, dans les secteurs où elle était la plus faible (déménagement, location, transport routier de marchandises), et s'est réduite dans les autres.

Evolution de la part des effectifs à temps partiel par secteur



Source : Enquête Tableau de bord

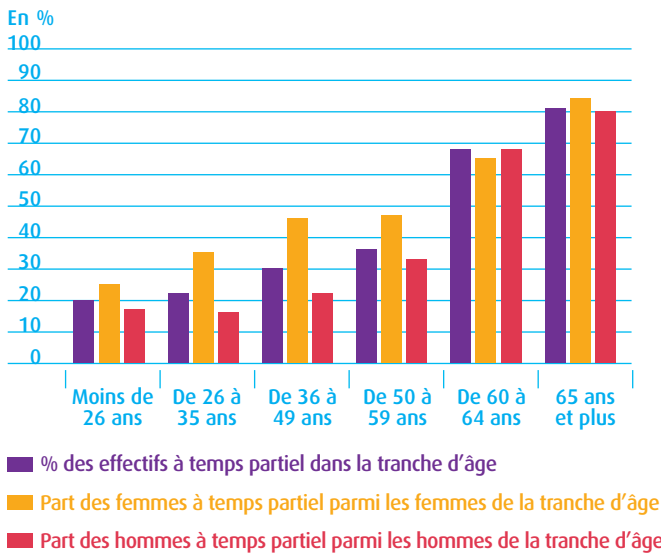
Comme en 2007, 8 % des effectifs de la branche conventionnelle sont à temps partiel en 2008 (soit 27 700 salariés), même si, dans le transport routier de voyageurs, la part des effectifs à temps partiel a augmenté de 5 points. Dans cette activité, 34 % des salariés sont à temps partiel.

Dans le transport sanitaire, la proportion de salariés à temps partiel est passée de 17,9 % en 2004 à 11,5 % en 2008, et a régressé de 1,8 points sur la dernière année.





Part des effectifs à temps partiel dans le TRV par tranche d'âge et selon le sexe

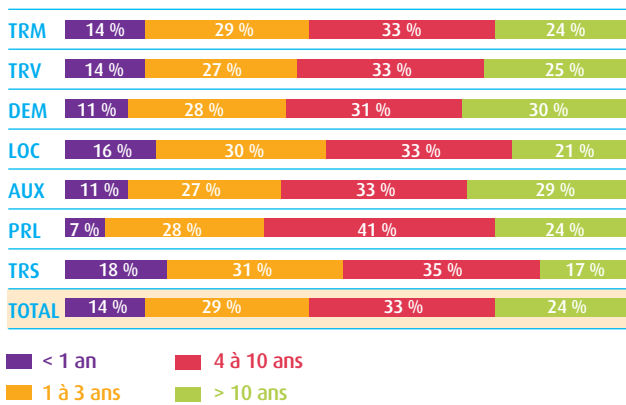


Dans le transport routier de voyageurs, où se concentrent près de 57 % des effectifs à temps partiel de la branche conventionnelle, la proportion de salariés à temps partiel croît avec l'âge ; ainsi, 64 % des salariés de la tranche d'âge [50 – 59 ans] sont à temps complet, contre 80 % des moins de 26 ans. Jusqu'à 71 % des salariés de 60 ans et plus sont à temps partiel.

Jusqu'à 60 ans, les femmes sont nettement plus concernées que les hommes par le recours au temps partiel dans le transport routier de voyageurs ; ainsi, tous âges confondus, 44 % des femmes sont à temps partiel, contre 30 % des hommes.

Source : Enquête Tableau de bord

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement en 2008



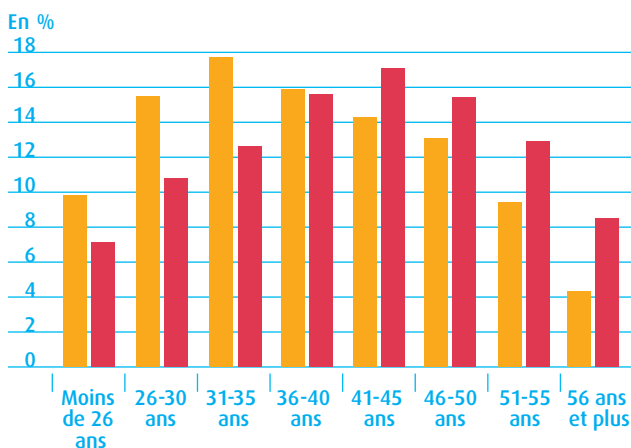
Du fait de la réduction des effectifs en CDD, l'ancienneté moyenne dans l'établissement a mécaniquement augmenté, passant de 7 ans et 7 mois en 2007 à 7 ans et 9 mois en 2008. En 2008 près de 14 % des effectifs sont présents depuis moins d'un an dans l'établissement, soit 2 points de moins qu'en 2007.

Source : Enquête Tableau de bord



Démographie

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



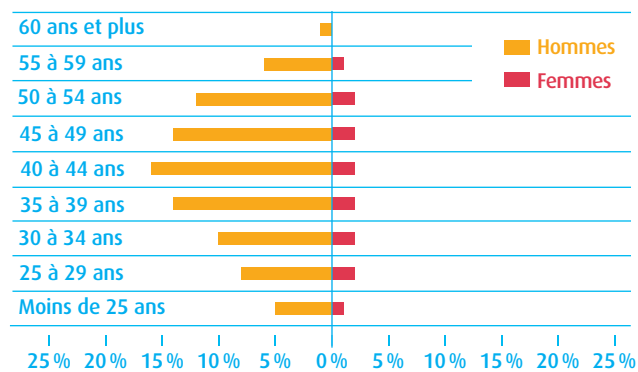
Les plus de 40 ans sont majoritaires en 2008, ils représentent près de 54 % des effectifs de la branche conventionnelle, contre 41 % dix ans plus tôt. La part des plus de 55 ans en particulier a quasiment doublé, tandis que la part des moins de 36 ans a diminué de 12,5 points depuis 1998.

■ 1998
■ 2008

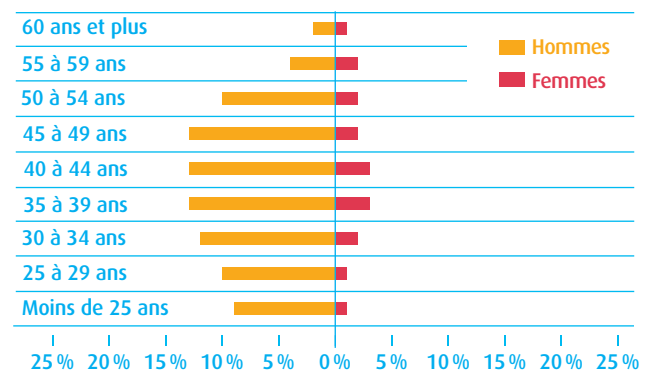
Source : Enquête Tableau de bord

Pyramides des âges en 2008 (ensemble des familles professionnelles)

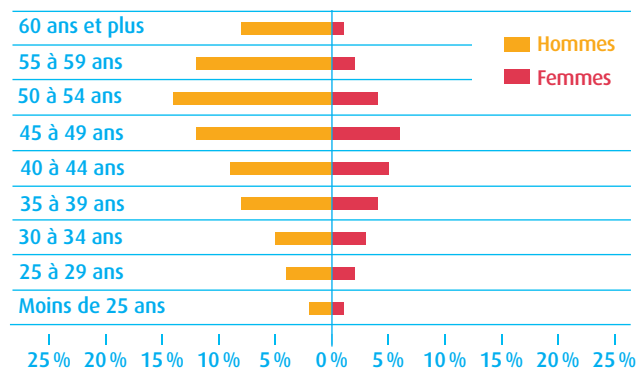
Marchandises (hors déménagement)



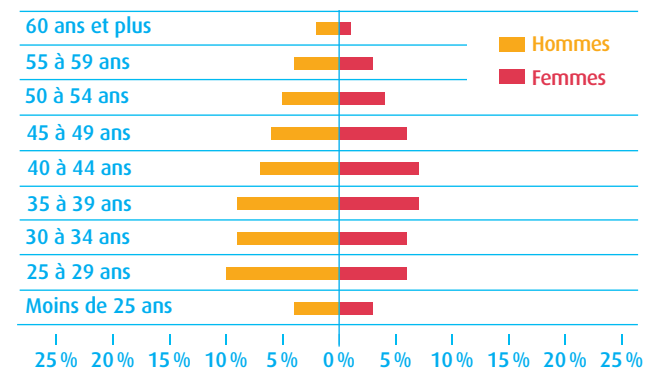
Déménagement



Transport routier de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de bord



56 % des salariés de l'activité Marchandises hors déménagement (comprenant donc le transport routier de marchandises, les activités auxiliaires, les loueurs et les prestataires logistiques) ont au moins 40 ans en 2008 (soit 2 points de plus qu'en 2007). Chez les loueurs, 58 % des effectifs sont même âgés de plus de 39 ans.

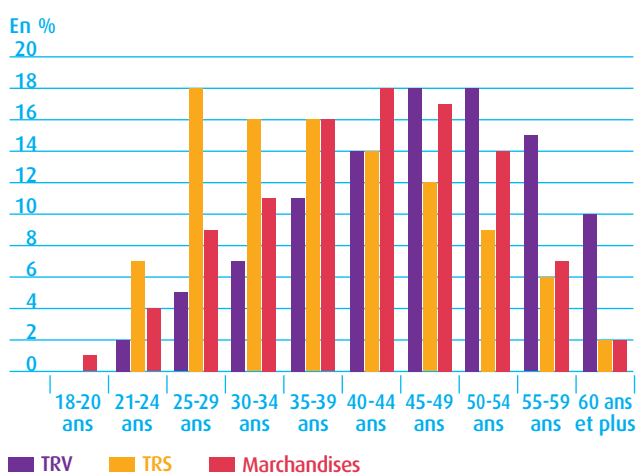
Mais c'est dans le transport routier de voyageurs que les effectifs d'au moins 40 ans sont les plus nombreux : ils représentent 72 % des salariés en 2008, soit 2 points de plus qu'en 2007.

Dans le déménagement au contraire, plus d'un salarié sur deux a moins de 40 ans et plus d'un salarié sur cinq a

moins de 30 ans. Le transport sanitaire se caractérise également par la jeunesse de ses effectifs : ainsi près de 24 % des salariés de ce secteur ont moins de 30 ans.

Dans chacune des activités de la branche conventionnelle, on assiste à une baisse de la part des jeunes de moins de 30 ans en 2008 par rapport à l'année précédente (jusqu'à - 1,3 point dans la location).

Structure par âge dans la conduite en 2008



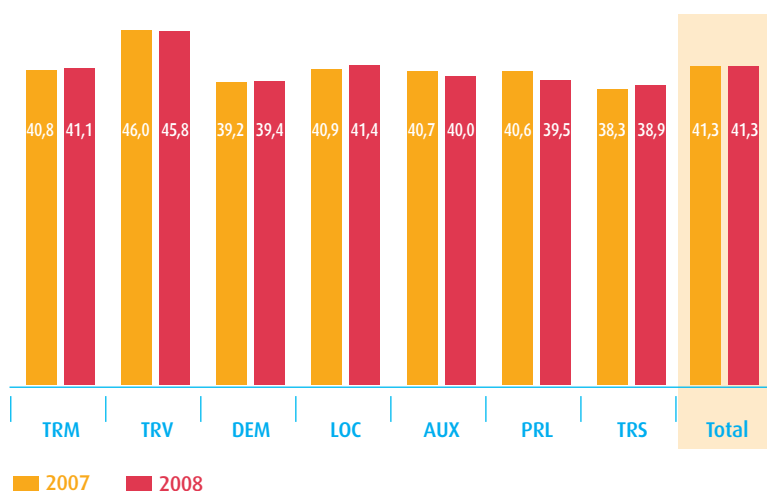
Source : Enquête Tableau de bord

Dans le transport routier de voyageurs, le vieillissement des effectifs est particulièrement marqué pour la famille professionnelle conduite. De fait, 43 % du personnel salarié de conduite des entreprises de TRV a 50 ans et plus (+ 2 points par rapport à 2007) et près des trois-quarts ont au moins 40 ans (soit 2,5 points de plus que la proportion de cette tranche d'âge dans l'ensemble des effectifs salariés du transport routier de voyageurs).

Les conducteurs de 40 ans et plus sont 22 % des salariés de l'activité Marchandises, soit 2 points de plus que la part de cette tranche d'âge dans l'ensemble des effectifs salariés de l'activité Marchandises.

Dans le transport sanitaire, seulement 18 % des conducteurs ont 50 ans et plus.

Age moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)

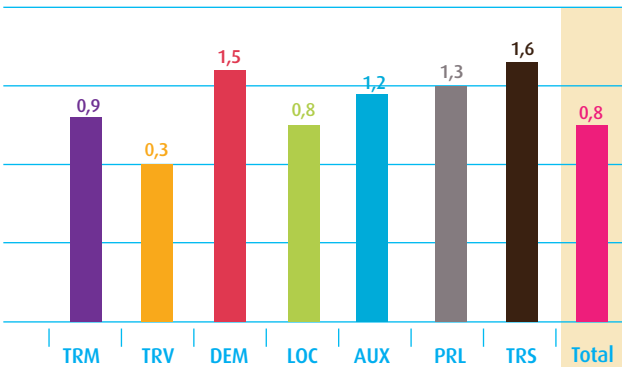


Source : Enquête Tableau de bord

L'âge moyen des salariés de la branche conventionnelle est de 41 ans et trois mois. Dans le transport routier de voyageurs, l'âge moyen s'élève cependant à 45 ans et 9 mois. Il est le plus bas dans le transport sanitaire (38 ans et 10 mois).

Indicateurs démographiques

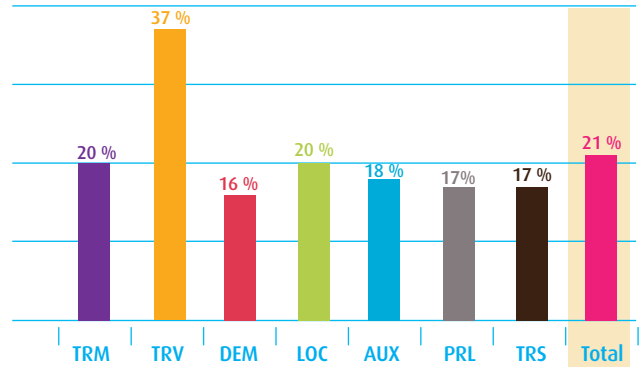
Taux de relève



Source : Enquête Tableau de bord

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans. D'une valeur de 0,8 en 2008 dans la branche conventionnelle, il indique que les plus de 50 ans sont relativement plus nombreux que les moins de 30 ans. Avec un taux de relève de 0,3, le transport routier de voyageurs accuse le déséquilibre le plus fort en faveur des seniors. A contrario, les déménageurs comptent 1,5 fois plus de jeunes de moins de 30 ans que de salariés de plus de 50 ans, et les prestataires logistiques 1,3 fois plus.

Taux de renouvellement

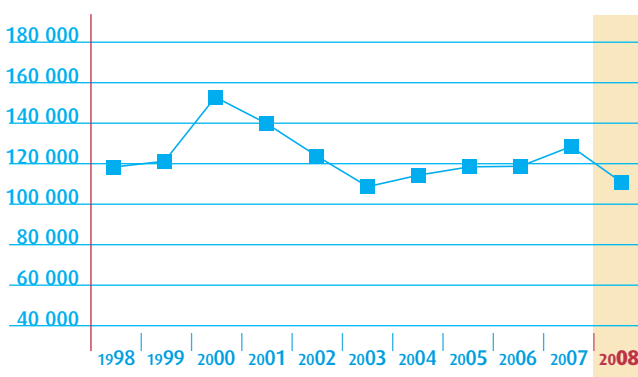


Le taux de renouvellement reflète les départs en retraite potentiels dans les dix années à venir. Il se calcule comme le nombre d'actifs en emploi de plus de 50 ans sur le nombre total d'actifs en emploi (x 100). Un salarié sur cinq de la branche conventionnelle devra être remplacé d'ici dix ans pour des départs liés à l'âge. Dans le transport routier de voyageurs, ce sont 37 % des effectifs qui sont concernés.

D'ici dix ans, 130 900 salariés de la branche conventionnelle devraient partir à la retraite, dont 95 000 conducteurs (parmi lesquels 26 100 dans le transport routier de voyageurs et 62 200 dans l'activité Marchandises).

Mouvements de main d'œuvre

Evolution des recrutements



110 720 salariés sont entrés dans les établissements de la branche en 2008.

—■ A partir de 2004 sont incluses les données relatives aux prestataires logistiques

Les embauches ont diminué de près de 14 points en 2008 par rapport à 2007, alors qu'elles connaissent une dynamique positive depuis 2004.

Source : Enquête Tableau de bord

Recrutements par activité

Activités	Activités						
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Recrutements 2008	62 693	13 937	2 110	5 118	14 380	1 308	11 174
Evolution 2008/2007	- 14,3 %	- 0,8 %	- 43,3 %	- 0,4 %	- 23,0 %	- 48,0 %	- 0,1 %

Source : Enquête Tableau de bord

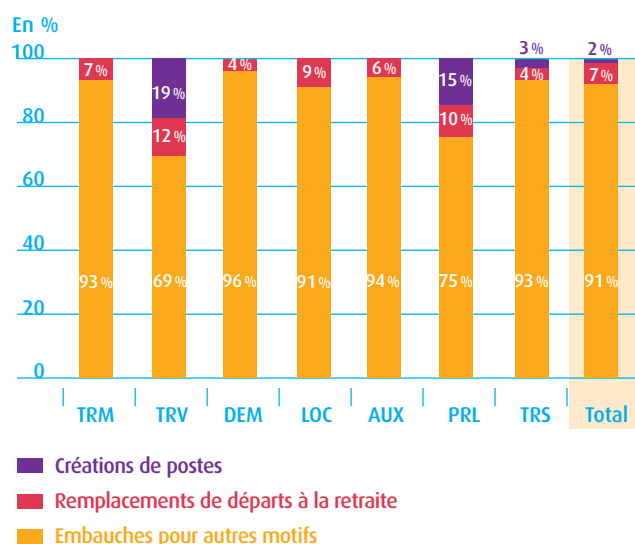
Aucun des secteurs d'activité considéré n'a enregistré une augmentation de ses recrutements en 2008. Pour autant, la chute des embauches constatée est très inégalement répartie entre les secteurs, concernant de manière très limitée le transport sanitaire (- 0,1 %), les loueurs (- 0,4 %) et le transport routier de voyageurs (- 0,8 %), et affectant intensément les prestataires logistiques (- 48 %), le déménagement (- 43 points) et les auxiliaires (- 23 %).

A noter également que le nombre d'embauches de personnes de plus de 50 ans a augmenté et près de 12 %

des recrutements s'effectuent dans cette tranche d'âge en 2008 (9 % en 2007). Parallèlement, les moins de 26 ans ont moins bénéficié des recrutements : alors qu'un recruté sur quatre était un jeune en 2007, c'est le cas d'à peine plus d'un sur cinq en 2008.

Près des trois-quarts des salariés sont entrés avec un CDI, proportion qui est restée stable en 2008. C'est dans le secteur de la location que les contrats en CDD sont le plus rarement proposés (moins de 16 % des nouveaux contrats en 2008).

Répartition des types d'embauche en 2008

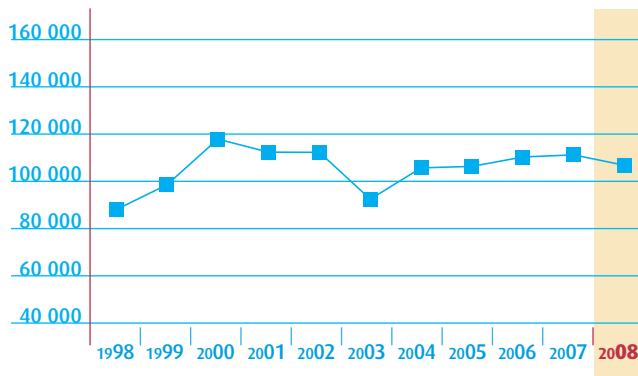


Source : Enquête Tableau de bord

En 2008, des créations de poste (calculées comme la différence entre l'effectif au 31/12/2008 et l'effectif au 31/12/2007) n'ont eu lieu que dans le secteur du transport routier de voyageurs, du transport sanitaire et des prestataires logistiques. Ces créations sont à l'origine de moins de 2 % des recrutements réalisés au niveau de l'ensemble de la branche conventionnelle en 2008 (ratio des créations de poste sur les embauches la même année). Les remplacements de départs à la retraite, expliquent, comme l'an passé, environ 7 % des recrutements (ratio des départs en retraite sur les embauches la même année). L'essentiel des embauches a donc été justifié par le remplacement de salariés partis pour autre motif que la retraite.



Evolution des départs



106 791 départs de salariés d'établissements de la branche en 2008.

—■— A partir de 2004 sont incluses les données relatives aux prestataires logistiques

Les départs de salariés de leur établissement, quel qu'en soit le motif (démission, retraite, licenciement, fin de contrat, transfert...), se sont ralentis en 2008 (- 4 % par rapport à 2007).

Source : Enquête Tableau de bord

Départs par activité

Activités	Activités						
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Départs 2008	60 717	12 134	2 797	4 384	13 705	1 949	11 105
Evolution 2008/2007	- 2 %	- 4 %	- 13 %	- 17 %	- 12 %	- 11 %	8 %

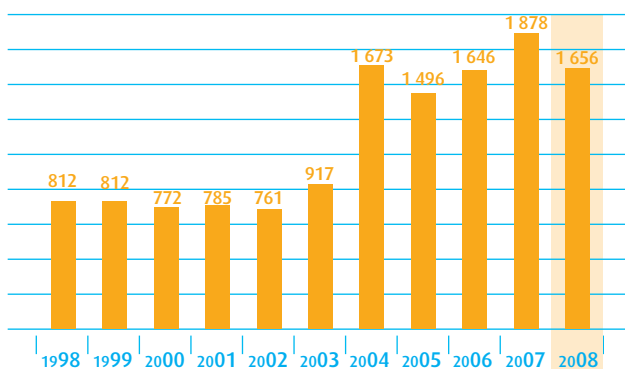
Source : Enquête Tableau de bord

La baisse du volume des départs touche tous les secteurs d'activité excepté le transport sanitaire (+ 8 %). Elle est particulièrement prononcée chez les loueurs (- 17 %), les

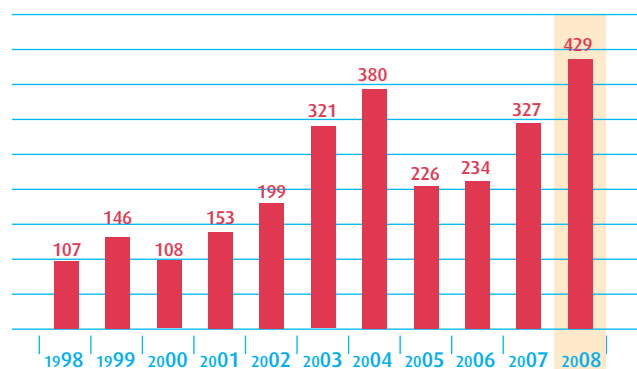
déménageurs (- 13 %), les auxiliaires (- 12 %) et les prestataires logistiques (- 11 %), soit un certain nombre d'activités également impactées par la baisse des recrutements.

Evolution des départs en retraite par secteur

TRV

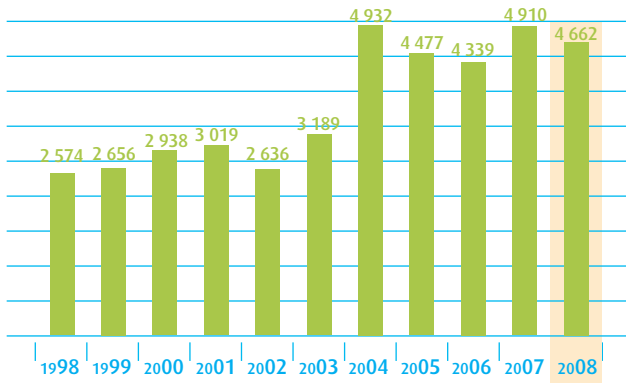


TRS

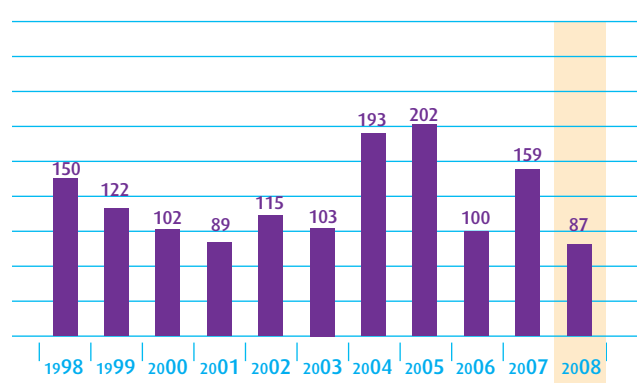




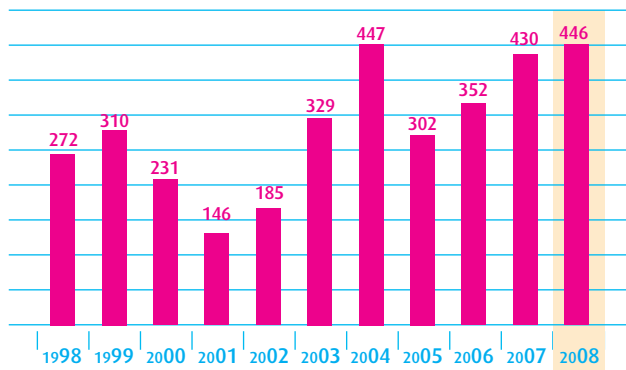
TRM



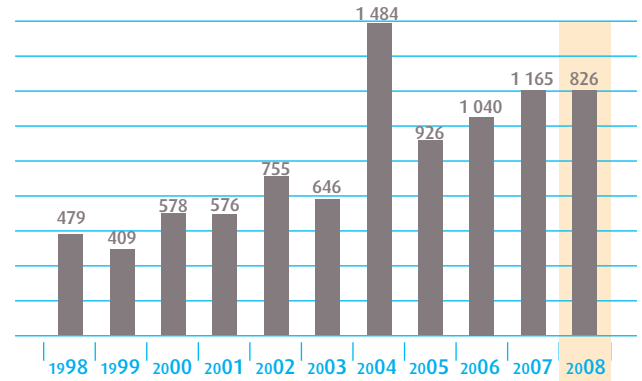
DEM



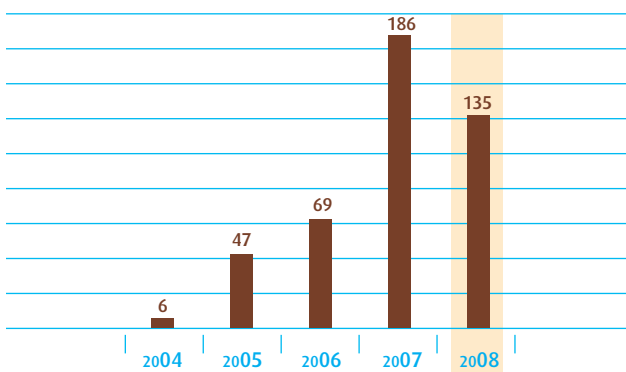
LOC



AUX



PRL



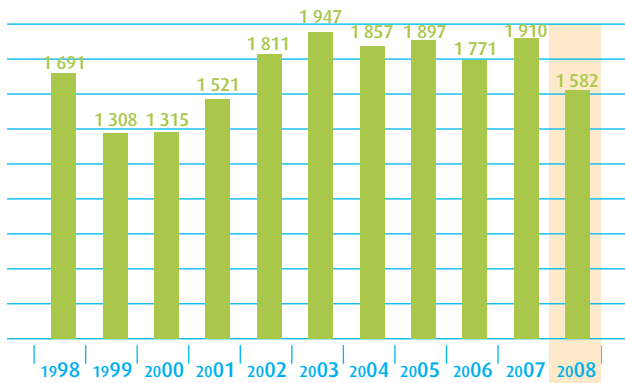
Les départs en retraite ont été moins nombreux en 2008 qu'en 2007 (- 9 %).



Source : Enquête Tableau de bord

Evolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Nombre de dossiers transférés CFA en paiement dans le TRM

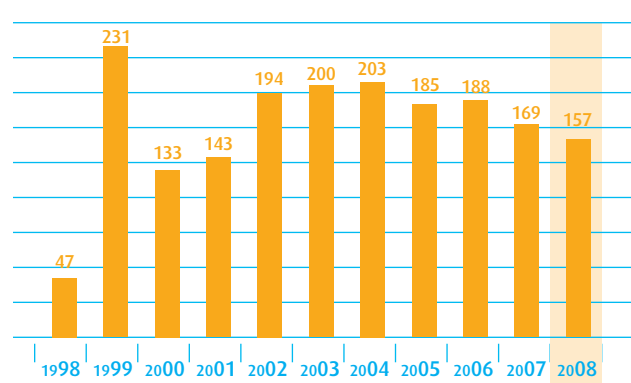


Source : FONGECFA

Le Fongecfa-Transport annonce pour 2008 une baisse de 17 % des nouveaux dossiers Congé de Fin d'Activité (CFA) payés dans le transport routier de marchandises, et l'Agecfa-Voyageurs une baisse de 7 % dans le transport routier de voyageurs.

Dans le transport routier de marchandises, un tiers des départs en fin de carrière se sont produits dans le cadre du dispositif CFA, qui autorise le départ anticipé de conducteurs

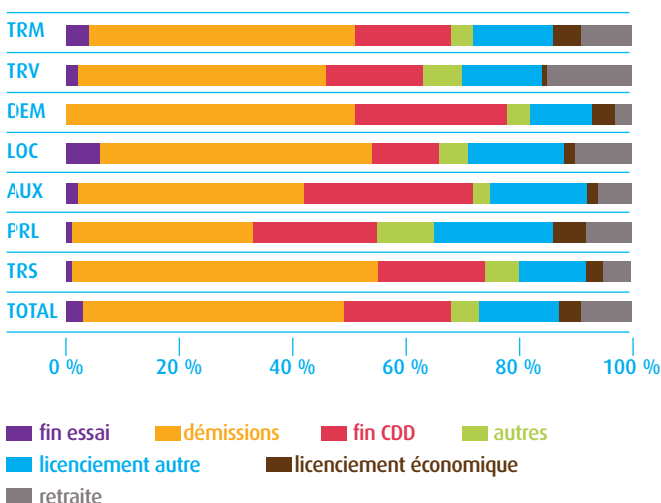
Nombre de dossiers transférés CFA en paiement dans le TRV



Source : AGECEFA

routiers justifiant d'une certaine ancienneté dans le métier. Cette proportion est tout de même de 5 points plus faible qu'en 2007, les dossiers CFA transférés en paiement ayant diminué davantage que le nombre de nouveaux retraités. Dans le transport routier de voyageurs, pour des raisons qui tiennent à leur ancienneté en particulier, les conducteurs sont moins fréquemment éligibles au dispositif : en 2008, environ un sur dix l'a fait valoir en fin de carrière.

Répartition des départs par motifs et secteurs en 2008 (ensemble des familles professionnelles)



Avec 45 500 démissions en 2008, ce motif est la cause de 46 % des départs (hors transferts entre établissements d'une même entreprise). Les démissions ont néanmoins diminué de 12 % en 2008, tandis que les licenciements (qui représentent un départ sur cinq) progressent de 11 %. A noter que les transferts de conducteurs en CDI entre établissements d'une même entreprise ont doublé en 2008.

Source : Enquête Tableau de bord

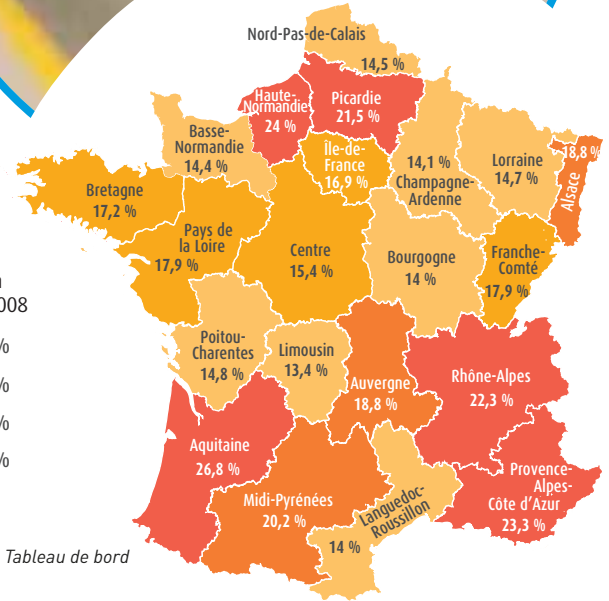


Taux de rotation des effectifs par région en 2008

Le taux de rotation de la main d'œuvre est égal à la somme des recrutements et des départs divisé par 2 fois les effectifs totaux. Il exprime la vitesse de rotation de la main d'œuvre. En 2008, le taux de rotation de la main d'œuvre pour l'ensemble des familles professionnelles de la branche conventionnelle s'établit à 17,8 %, soit 2 points de moins qu'en 2007. L'Aquitaine, la Haute-Normandie, PACA, Rhône-Alpes, la Picardie et Midi-Pyrénées sont les régions marquées par les plus forts taux de rotation.

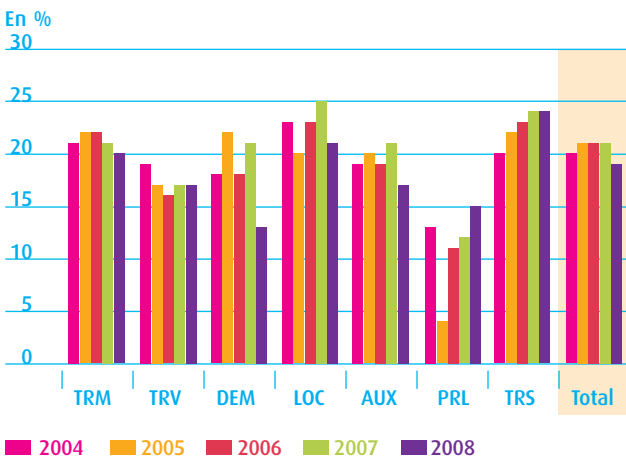
Taux de rotation par région en 2008

- 21 % - 27 %
- 18 % - 21 %
- 15 % - 18 %
- 13 % - 15 %



Source : Enquête Tableau de bord

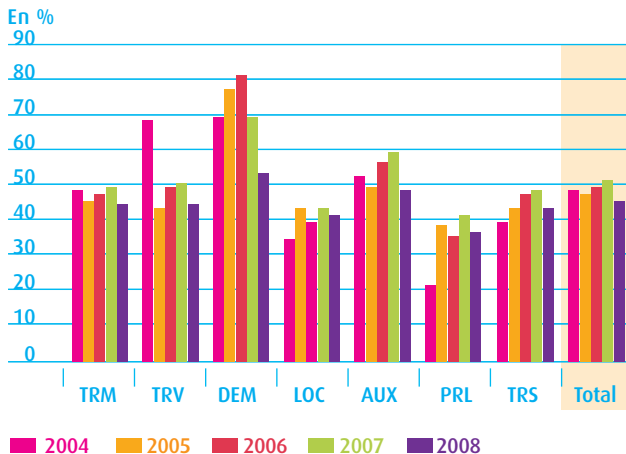
Evolution du taux de rotation dans la conduite par secteur



Source : Enquête Tableau de bord

Dans la conduite, le taux de rotation de la main d'œuvre est de 19 % en 2008, en baisse également de près de 2 points. Dans le secteur du déménagement, sous l'effet conjugué d'une diminution des recrutements et des départs, le taux de rotation des conducteurs est tombé à 13 %. Une baisse significative de ce taux de rotation est encore à signaler dans la location (du fait de la baisse des sorties) et chez les auxiliaires.

Evolution du taux de rotation des moins de 26 ans par secteur



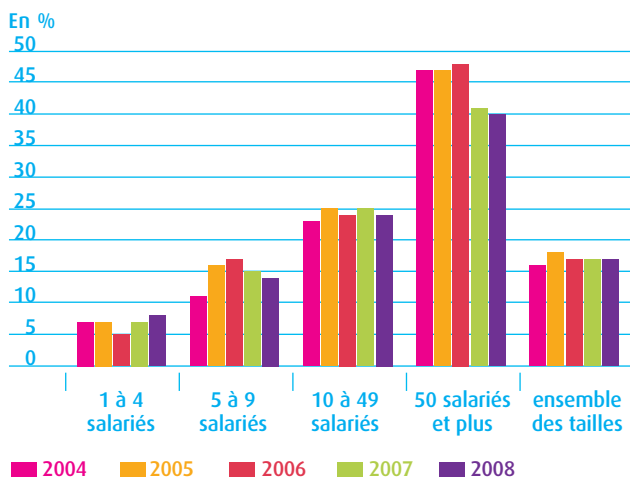
Source : Enquête Tableau de bord

Le taux de rotation des salariés de moins de 26 ans est largement plus élevé que celui des autres personnels de la branche conventionnelle ; néanmoins, il marque en 2008 un recul prononcé, passant de 52 % en 2007 à 46 %. La chute du taux de rotation est particulièrement accentuée dans les secteurs où il était à un niveau élevé, comme dans le déménagement (- 16 points en 2008).

Cette inflexion est imputable aux moindres recrutements de jeunes en 2008 : - 26 % d'embauches de salariés de moins de 26 ans au niveau de la branche conventionnelle, et même - 42 % dans le déménagement.



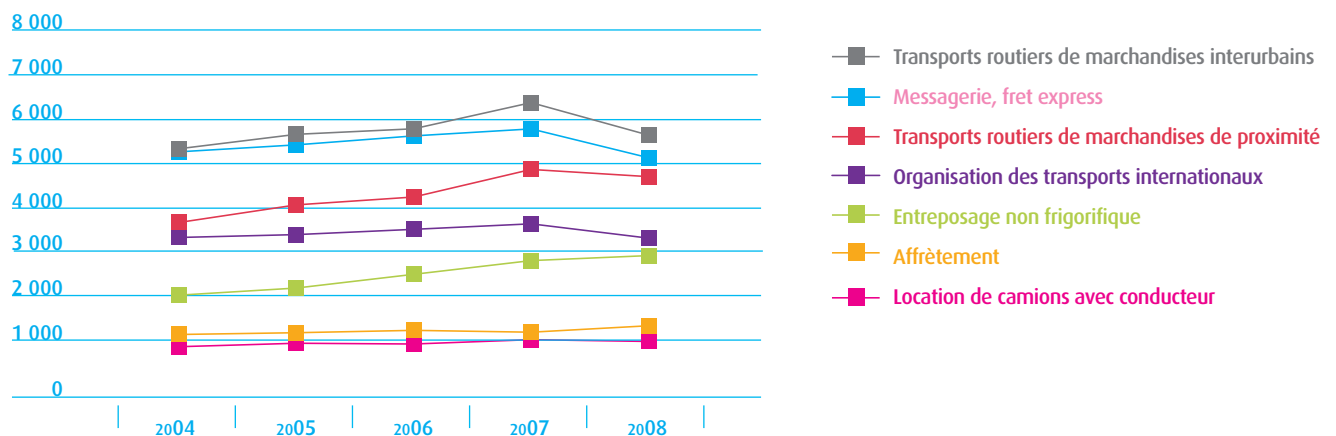
Evolution du % d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim pour des postes de conduite (par taille d'établissement)



Le pourcentage d'établissements de la branche conventionnelle déclarant avoir recours à l'intérim pour des postes de conduite est resté stable en 2008 : il s'établit en moyenne autour du 17 %, et jusqu'à 40 % dans les établissements de 50 salariés et plus.

Source : Enquête Tableau de bord

Evolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalent temps plein)



Source : DARES, exploitation des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire
Données ajustées au champ conventionnel

Néanmoins, dans les secteurs de la branche conventionnelle qui ont le plus recours à l'intérim, le nombre

d'intérimaires en équivalent temps plein a reflué de 7 % en 2008, après une croissance de + 8 % l'année précédente.

Marché du travail

LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS CETTE RUBRIQUE PROVIENNENT EXCLUSIVEMENT DE PÔLE EMPLOI. ELLES SONT DONC EXHAUSTIVES EN CE QUI CONCERNE LES DEMANDES D'EMPLOI, MAIS POUR LES OFFRES D'EMPLOI ELLES SONT PARTIELLES, LES SEULES OFFRES D'EMPLOI ADRESSÉES À PÔLE EMPLOI ÉTANT ICI RECENSÉES.

Une nouvelle version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (dite ROME version-3) a été mise en place le 15 décembre 2009 par Pôle emploi pour l'enregistrement des offres d'emploi. En accord avec Pôle emploi, une table de correspondance entre les deux

versions du ROME a été établie pour les emplois « cœur de métier » repérés de la branche conventionnelle, sur la base de laquelle les statistiques d'offres et demandes d'emploi ont été produites par Pôle emploi.

Table de correspondance ROME v-2 / ROME v-3 pour les codes ROME « cœur de métier »

ROME v-2

Codes	Intitulé métier
43111	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers
43112	Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)
43113	Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse
43114	Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)
43221	Conducteur / Conductrice d'engins de levage
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges
43313	Déménageur / Déménageuse
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises
43332	Affréteur / Affréteuse
43411	Accompagnateur / Accompagnatrice tourisme
61311	Responsable logistique
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs

ROME v-3

Codes	Intitulé métier
J1305	Conduite de véhicules sanitaires
N4102	Conduite de transport de particuliers
N4103	Conduite de transport en commun sur route
N4104	Courses et livraisons express
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance
F1301	Conduite de grue
N1104	Manœuvre et conduite d'engins lourds de manutention
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage
N1103	Magasinage et préparation de commandes
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges
N1105	Manutention manuelle de charges
N3203	Manutention portuaire
N1102	Déménagement
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises
N1201	Affrètement transport
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique
N1302	Direction de site logistique
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes

Pôle emploi a certes établi une table de passage entre les deux versions du ROME, mais qui ne peut être utilisée en l'état, du fait que de nombreux ROME v-3 sont éclatés en plusieurs ROME v-2 (par exemple, N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance est simultanément mis en regard de 43113 Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse et 43114 Conducteur / Conductrice de transport de marchandises ; après des tests effectués par Pôle emploi,

il a été retenu de le mettre entièrement en correspondance avec 43113 Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse).

Cette table de passage effectue par ailleurs des affectations qui n'ont pas été retenues ici (par exemple, nous avons affecté N1302 Direction de site logistique à 61311 Responsable logistique alors que la table de passage de Pôle emploi l'affecte à 43311 Agent du stockage et de la répartition de marchandises).

A noter que la nouvelle nomenclature permet d'identifier la conduite de véhicules sanitaires, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Les offres et demandes d'emploi n'ayant été renseignées dans la nouvelle nomenclature qu'en fin d'année, le présent rapport continue d'exprimer les statistiques dans l'ancienne nomenclature.

Evolution des offres d'emploi de la branche par secteur (ensemble des codes ROME)

Codes NAF		Années				
Rév. 2	Rév. 1	2005	2006	2007	2008	2009
Transports routiers réguliers de voyageurs						
49.39A	602B	6 706	7 468	7 923	6 512	5 267
Autres transports routiers de voyageurs						
49.39B	602G	2 519	2 988	3 419	3 602	3 602
Location de camions avec chauffeur						
49.41C	602P	14 582	15 617	17 761	18 836	11 783
Transports routiers de fret interurbains						
49.41A	602M	18 905	21 513	24 869	14 644	10 780
Transports routiers de fret de proximité						
49.41B	602L	2 188	2 135	1 961	2 637	1 636
Déménagement						
49.42Z	602N	2 384	2 444	2 954	1 792	1 410
Entreposage et stockage non frigorifique						
52.10B	631E	860	866	1 086	1 098	749
Messagerie, fret express						
52.29A	634A	2 905	3 353	3 730	3 057	1 812
Affrètement et organisation des transports						
52.29B	634B	691	831	831	3 534	1 661
	634C	2 061	2 333	3 111		
Autres activités de poste et de courrier						
53.20Z	641C	1 307	1 023	1 073	1 031	845
Location et location-bail de camions						
77.12Z	712A	688	870	788	585	538
Activités de sécurité privée						
80.10Z	746Z	2 738	2 833	2 779	2 825	2 261
Ambulances						
86.90A	851J	4 250	4 595	5 431	4 932	5 173
Total		62 784	68 869	77 716	65 085	47 517

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions
Données ajustées au champ conventionnel

Les offres d'emploi déposées par les établissements de la branche conventionnelle, tous emplois confondus, ont chuté de 27 % en 2009, après une baisse de 16 % en 2008. La baisse des offres d'emploi a été particulièrement marquée

dans les secteurs Affrètement et organisation des transports (- 53 % en 2009) et Messagerie (- 41 %). Elles n'ont progressé en 2009 que dans le transport sanitaire (+ 5 %).



Evolution du taux de satisfaction de ces offres d'emploi (5 dernières années)

Codes NAF		Années				
Rév. 2	Rév. 1	2005	2006	2007	2008	2009
Transports routiers réguliers de voyageurs						
49.39A	602B	88,2 %	90,3 %	90,4 %	91,6 %	91,3 %
Autres transports routiers de voyageurs						
49.39B	602G	89,7 %	87,7 %	90,3 %	89,8 %	90,0 %
Transports routiers de fret interurbains						
49.41A	602M	88,6 %	87,8 %	88,3 %	89,8 %	89,5 %
Transports routiers de fret de proximité						
49.41B	602L	83,8 %	85,6 %	86,2 %	87,2 %	90,9 %
Location de camions avec chauffeur						
49.41C	602P	88,9 %	88,6 %	89,5 %	88,6 %	85,3 %
Déménagement						
49.42Z	602N	87,1 %	91,1 %	87,3 %	87,2 %	87,1 %
Entreposage et stockage non frigorifique						
52.10B	631E	92,1 %	91,9 %	91,3 %	93,6 %	91,9 %
Messagerie, fret express						
52.29A	634A	87,7 %	89,4 %	88,4 %	89,3 %	90,5 %
Affrètement et organisation des transports						
52.29B	634B	81,5 %	89,3 %	85,4 %	87,1 %	87,7 %
	634C	85,7 %	86,2 %	85,8 %		
Autres activités de poste et de courrier						
53.20Z	641C	91,2 %	89,4 %	89,0 %	92,2 %	94,4 %
Location et location-bail de camions						
77.12Z	712A	86,8 %	84,1 %	82,7 %	82,4 %	85,4 %
Activités de sécurité privée						
80.10Z	746Z	88,4 %	84,2 %	89,5 %	90,6 %	88,9 %
Ambulances						
86.90A	851J	90,1 %	89,8 %	86,5 %	85,9 %	89,1 %
Total		88,5 %	86,9 %	88,9 %	89,8 %	89,5 %

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule comme le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi sorties (satisfaites ou annulées) au cours de la même année (x 100). Il est généralement considéré comme traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des

difficultés de recrutement, même si, dans un contexte de retournement conjoncturel, lorsque les entreprises sont amenées à annuler ou reporter leur projet de recrutement – et donc à retirer leur offre d'emploi –, le taux de satisfaction mesuré diminue mécaniquement. En 2009, le taux de satisfaction des établissements appartenant à l'ensemble des secteurs d'activité de la branche conventionnelle n'a pas varié significativement.

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2009

Codes ROME v-2	Nombre d'offres déposées par la branche	Part des offres déposées par la branche	Part des offres déposées par les agences d'intérim	Taux de satisfaction des offres de la branche	Part des offres de la branche en CDI	Taux d'évolution 2009/2008 des offres déposées par la branche
43111*	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers					
	6 256	62 %	4 %	89 %	56 %	+ 5 %
43112	Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)					
	5 993	55 %	12 %	92 %	58 %	- 12 %
43113	Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse					
	6 725	27%	8 %	92 %	53 %	- 22 %
43114	Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)					
	14 334	40 %	33 %	90 %	47 %	- 39 %
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises					
	1 469	3 %	44 %	94%	34 %	- 69 %
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges					
	1 367	4 %	52 %	92 %	31 %	- 50 %
43313	Déménageur / Déménageuse					
	1 054	48 %	17 %	88 %	27 %	- 19 %
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises					
	154	30 %	38 %	87 %	53 %	- 76 %
43332	Affréteur / Affréteuse					
	392	51 %	19 %	80 %	72 %	- 51 %
43333	Litigeur / Litigeuse transport					
	7	15 %	35 %	73 %	53 %	- 85 %
43411	Accompagnateur / Accompagnatrice tourisme					
	52	3 %	6 %	88 %	44 %	- 21 %
61311	Responsable logistique					
	195	6 %	37 %	83 %	50 %	- 47 %
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises					
	624	47 %	14 %	81 %	72 %	- 43 %
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs					
	88	60 %	7 %	81 %	90 %	- 37 %

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions - Données ajustées au champ conventionnel

(*) N.B. Le code ROME 43111 comprend les métiers suivants : Conducteur / Conductrice de véhicule sanitaire léger, Conducteur ambulancier / Conductrice ambulancière, mais aussi Conducteur / Conductrice de taxi, Conducteur / Conductrice de pompes funèbres, Chauffeur de direction...

Le tableau ci-dessus montre la répartition des offres d'emploi déposées par les établissements du champ conventionnel sur les métiers spécifiquement transport-logistique (sélection de codes ROME). 30 % des offres déposées par les entreprises de la branche conventionnelle se concentrent sur des profils de conducteurs de transport de marchandises. Par ailleurs, en 2009, 40 % des offres

d'emploi de conducteurs de transport de marchandises enregistrées le sont par des établissements de branche (et 33 % par des agences d'intérim).

La diminution en 2009 des offres d'emploi enregistrées par les entreprises de la branche concerne tous les métiers transport-logistique, excepté celui de conducteur de transport de particuliers.



Pour l'ensemble des codes ROME sélectionnés, en moyenne 50 % des offres d'emploi déposées en 2009 par les établissements de la branche conventionnelle correspondent à des CDI, soit 9 points de moins qu'en 2008. En effet, la part des offres d'emploi enregistrées en CDI pour des conducteurs de transport de marchandises a reculé de 19 points, et pour des agents de manipulation et de déplacement des charges de

16 points ; elle a en revanche progressé de 10 points en 2009 pour des responsables d'exploitation des transports routiers de voyageurs.

Evolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME (demandeurs de catégories 1, 2 et 3 : personnes sans emploi à la recherche d'un emploi immédiatement disponibles)


Codes ROME V -2	Intitulé métier	2005	2006	2007	2008	2009	Taux d'évolution 2009 /2008
43111	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	21 376	20 745	20 087	18 746	19 883	+ 6 %
43112	Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)	14 954	14 994	14 653	13 869	14 290	+ 3 %
43113	Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse	76 731	77 147	79 374	84 284	93 788	+ 11 %
43114	Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	66 068	62 627	60 991	66 794	82 094	+ 23 %
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	132 955	138 540	148 498	163 215	180 295	+ 10 %
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	102 268	97 421	97 065	101 612	108 762	+ 7 %
43313	Déménageur / Déménageuse	2 989	3 146	3 357	3 741	4 599	+ 23 %
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	2 301	2 155	2 157	2 168	2 635	+ 22 %
43332	Affréteur / Affréteuse	2 355	2 306	2 196	2 223	2 476	+ 11 %
43333	Litigeur / Litigeuse transport	160	145	141	149	139	- 7 %
43411	Accompagnateur / Accompagnatrice tourisme	6 535	6 608	6 764	6 714	7 388	+ 10 %
61311	Responsable logistique	9 700	9 784	10 421	10 875	13 310	+ 22 %
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	3 918	4 076	4 082	4 331	5 138	+ 19 %
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	256	321	279	292	354	+ 21 %
	Total	442 566	440 015	450 065	479 013	541 698	+ 13 %

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions

En 2009, le volume de demandes d'emplois enregistrées (de catégories 1, 2 et 3, c'est-à-dire les demandes des personnes immédiatement disponibles) pour les métiers transport-logistique a globalement progressé de 13 %, après 6,4 % en

2008, et jusqu'à 23 % pour les demandes d'emploi de déménageur, ou encore de conducteur de transport de marchandises.

Répartition des demandes d'emploi enregistrées par motifs en 2009

Codes ROME V-2							
	Lic. éco	Fin Conv. conversion ou CRP	Autres Licenc.	Rupture convention du CDI	Démission	Fin contrat / mission	Autres cas
43111	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers						
	4 %	1 %	17 %	3 %	5 %	27 %	43 %
43112	Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)						
	3 %	1 %	19 %	2 %	4 %	28 %	43 %
43113	Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse						
	4 %	1 %	16 %	2 %	4 %	27 %	47 %
43114	Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)						
	7 %	1 %	20 %	2 %	4 %	33 %	32 %
43221	Conducteur / Conductrice d'engins de levage						
	4 %	1 %	11 %	1 %	2 %	47 %	35 %
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises						
	3 %	1 %	10 %	1 %	3 %	38 %	45 %
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges						
	3 %	0 %	8 %	1 %	2 %	39 %	47 %
43313	Déménageur / Déménageuse						
	4 %	0 %	10 %	1 %	3 %	40 %	43 %
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises						
	5 %	1 %	14 %	5 %	4 %	31 %	40 %
43332	Affréteur / Affréteuse						
	6 %	1 %	16 %	4 %	4 %	32 %	37 %
43333	Litigeur / Litigeuse transport						
	8 %	2 %	22 %	4 %	6 %	29 %	29 %
43411	Accompagnateur / Accompagnatrice tourisme						
	2 %	0 %	4 %	1 %	3 %	45 %	45 %
61311	Responsable logistique						
	7 %	2 %	16 %	4 %	3 %	32 %	35 %
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises						
	8 %	2 %	24 %	6 %	3 %	23 %	34 %
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs						
	6 %	2 %	26 %	6 %	3 %	21 %	34 %

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions

Un tiers des conducteurs de transport de marchandises qui se sont enregistrés comme demandeurs d'emploi auprès de Pôle emploi en 2009 étaient arrivés en fin de contrat ou fin de mission ; les licenciements expliquent 27 % des demandes d'emploi enregistrées en 2009 pour des postes de conducteurs de transport de marchandises (dont un

tiers environ de licenciements économiques). Toutefois, le pourcentage de jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi en 2009 en recherche d'un emploi de conducteurs de transport de marchandises est resté stable (ils représentent toujours 11,2 % des demandes d'emploi enregistrées sur ce poste).



Demande en stock et écoulement de la demande en 2009

Codes ROME V -2	Intitulé métier	Demandes en stock au 31.12.2008	Demandes en stock au 31.12.2009	Dont part des demandeurs d'emploi de niveau III et plus	Dont part des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an	Taux d'écoulement de la demande
43111	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	13 212	13 796	10 %	33 %	58 %
43112	Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)	10 103	11 594	6 %	36 %	55 %
43113	Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse	55 436	64 797	4 %	33 %	56 %
43114	Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	43 966	59 955	3 %	30 %	54 %
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	114 834	171 138	4 %	40 %	55 %
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	73 823	97 749	3 %	38 %	55 %
43313	Déménageur / Déménageuse	2 049	2 566	2 %	27 %	60 %
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	1 444	1 809	53 %	29 %	53 %
43332	Affréteur / Affréteuse	1 490	1 106	48 %	26 %	53 %
43411	Accompagnateur / Accompagnatrice tourisme	5 240	5 083	62 %	40 %	54 %
61311	Responsable logistique	8 098	15 264	41 %	32 %	53 %
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	3 292	4 515	41 %	30 %	52 %
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	244	279	47 %	30 %	51 %

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Au 31 décembre 2009, le stock de demandes pour des postes de responsable logistique était presque le double qu'un an auparavant. Il a augmenté de 49 % pour des agents de stockage et de répartition des marchandises, et de 37 % pour des conducteurs de transport de marchandises ou encore les responsables d'exploitation des transports routiers de marchandises.

Notons que 62 % des accompagnateurs tourisme en recherche d'emploi ont une formation de niveau III ou plus (Bac + 2 et plus).

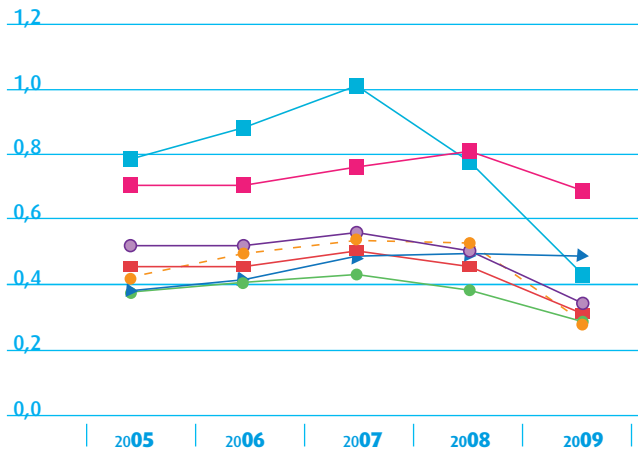
Le taux d'écoulement des demandes mesure l'importance des sorties des listes des demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des deman-

deurs d'emploi présents un an avant, ou de ceux entrés dans l'année, est sortie des listes dans les douze mois.

L'écoulement des demandes est relativement plus fort pour les déménageurs que les autres métiers, avec 60 % des demandes d'emploi présentes en décembre 2008 ou entrées courant 2009 qui n'étaient plus présentes en décembre 2009. D'ailleurs, les déménageurs restent plutôt moins longtemps au chômage que les autres métiers transport-logistique (27 % sont en demande d'emploi depuis plus d'un an, contre 40 % des agents du stockage et de la répartition de marchandises par exemple).

L'écoulement des demandes est relativement moins fluide pour les postes de responsables, avec notamment un taux d'écoulement des demandes d'emploi de responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs de 51 %.

Evolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)



- ▶ 43111 Conducteur / Conductrice de transport de particuliers
- 43112 Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)
- 43113 Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse
- 43114 Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)
- 43311 Agent du stockage et de la répartition de marchandises
- 43312 Agent de manipulation et de déplacement des charges
- ● - 61311 Responsable logistique

Source : Pôle emploi

Le taux de tension exprime, pour une demande d'emploi enregistrée, le nombre d'offres d'emploi déposées. Il correspond au rapport du nombre d'offres d'emploi déposées au cours d'une année sur le nombre de demandes d'emploi enregistrées au cours de la même année. Il permet d'évaluer les tensions de recrutement selon les métiers.

Un taux de tension supérieur à 1 traduit théoriquement des difficultés de recrutement. Cependant, les offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi étant partielles (en moyenne 30 à 40 % des offres du marché du travail), Pôle emploi retient un seuil " critique " de 0,75 : un taux de tension supérieur à 0,75 pour un métier traduirait ainsi des difficultés de recrutement.

Alors que cet indicateur désignait déjà clairement en 2008 un recul des difficultés de recrutements, en 2009 le taux de tension a décliné pour tous les emplois transport-logistique identifiés sans exception, dans des proportions souvent considérables : il diminue ainsi de moitié pour l'emploi de conducteur de transport de marchandises, ou celui de responsable logistique, par exemple, sous l'effet conjugué de l'augmentation du nombre de demandes d'emploi, et surtout de la diminution du nombre d'offres enregistrées. Seul le taux de tension de l'emploi de conducteur de transport en commun atteint le seuil de 0,75.



Formation

> Formations réalisées en 2009

Il s'agit de présenter ici les effectifs en formation en 2009 - sur des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE - dans les organismes de formation de la profession AFT-IFTIM et PROMOTRANS,

les établissements qu'ils soutiennent, et à l'AFPA, et ce quel que soit le statut des personnes ayant suivi ces formations (salarié, demandeur d'emploi, étudiant ou élève).

Formations d'accès au métier

Il a été retenu de présenter les effectifs en formation d'accès au métier dans les organismes de formation de la profession, AFT-IFTIM et Promotrans, et dans les établissements soutenus par eux, ainsi qu'à l'AFPA*, et à l'EST. Il

s'agit des effectifs en formation postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre professionnel transport-logistique, soit l'effectif en dernière année pour les formations se déroulant sur 2 ans et plus.

Répartition des effectifs en formation d'accès au métier par famille professionnelle

Intitulé de la formation	Diplôme d'état	Titre professionnel	Effectifs 2009
Direction-encadrement			
Mastère	DE		52
Master II	DE		343
Manager opérationnel transport et logistique (EST)		TP	58
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI - AFT-IFTIM)		TP	187
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV - AFT-IFTIM)		TP	17
Responsable en logistique (CERELOG - AFT-IFTIM)		TP	141
Manager transport logistique et commerce international (ISTELI - AFT-IFTIM)		TP	40
Responsable du transport multimodal et activités associées (PROMOTRANS)		TP	39
Responsable d'unité logistique (PROMOTRANS)		TP	79
Certificat de cadre en logistique (PROMOTRANS)		TP	13
Conduite			
CAP Conducteur routier « marchandises »	DE		1 280
BEP Conduite et services dans les transports routiers	DE		1 586
CAP Déménageur professionnel	DE		34
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE		37
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE		92
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger		TP	126
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur		TP	6 385
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules		TP	2 772
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs		TP	4 214

*Dont les effectifs sont donnés avec un an de décalage, soit pour l'année 2008.

Suite du tableau

Intitulé de la formation	Diplôme d'état	Titre professionnel	Effectifs 2009
Exploitation-gestion			
Bac Pro Exploitation des Transports	DE		1 019
Bac Pro Logistique	DE		1 769
BTS Transport	DE		851
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE		1 193
Licence professionnelle Technico Commercial transport et logistique (PROMOTRANS)	DE		73
Licence professionnelle Organisateur de transports internationaux et de logistique multimodale (CNAM)	DE		16
Technicien d'exploitation en transports de marchandises		TP	87
TSTL Technicien supérieur transport logistique		TP	247
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV – AFT-IFTIM)		TP	18
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique		TP	540
Technicien en logistique d'entrepôt		TP	183
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises		TP	143
Manutention-magasinage			
BEP Logistique et Commercialisation	DE		1 628
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	DE		457
CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles	DE		70
TP Cariste d'entrepôt		TP	800
TP Agent magasinier		TP	676
TP Préparateur de commandes en entrepôt		TP	783
Maintenance			
BEP Maintenance des Véhicules et des Matériels	DE		353
CAP Maintenance des Véhicules et Matériels	DE		130
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option « véhicules industriels »	DE		117
Technicien supérieur de maintenance de véhicules industriels (ESMVI-PROMOTRANS)		TP	15
Total			28 663

DE : Diplôme d'Etat

TP : Titre professionnel

Plus de 28 600 personnes ont préparé en 2009 une formation diplômante ou qualifiante (y compris en apprentissage) dans les organismes de formation de la profession, AFT-IFTIM, Promotrans, dans les établissements soutenus par eux, à l'AFPA, et à l'EST (effectifs en dernière année pour les formations se déroulant sur plusieurs exercices). 59 % des

effectifs en dernière année de formations diplômantes ou qualifiantes transport-logistique se préparent à exercer dans la famille professionnelle Conduite (2 points de plus qu'en 2008), 20 % dans la famille professionnelle Exploitation-gestion et 16 % dans la famille professionnelle Manutention-magasinage.



Formations obligatoires

Sont ici présentés les effectifs en formation obligatoire dans les organismes de formation de la profession AFT-IFTIM et Promotrans.

Répartition des effectifs en formation obligatoire par famille professionnelle

Formations d'accès au métier		Effectifs 2009	Formations continues		Effectifs 2009
Direction-encadrement					
Attestations de capacité		3 565	Matières dangereuses		1 527
Conduite					
FIMO ¹		22 365	FCOS / FCO ^{1,2}		104 958
Passerelles vers Marchandises		149	Recyclage formation matières dangereuses		9 554
Passerelles vers Voyageurs		2 032	Recyclage permis à point		11 112
Formation initiale matières dangereuses		12 054			
Permis de conduire		7 450			
Manutention-magasinage					
CACES débutants		34 816	CACES expérimentés		11 753
Autres					
Conseiller à la sécurité (initiale)		538	Conseiller à la sécurité (recyclage)		424
Homologation des formateurs		13	Exploitation matières dangereuses		107
			Formation de formateurs		47
Total					222 464

1. Formation effectuée dans les organismes de formation de la profession AFT-IFTIM et Promotrans ou soutenus par la profession (compte propre et compte d'autrui).

2. Inclut les stagiaires formés par les moniteurs d'entreprise au titre de la délégation de compétences.

Près de 222 500 personnes ont participé en 2009 à une formation obligatoire dans les organismes de formation de la profession (ou soutenus par eux), soit une évolution de + 3 % par rapport à 2008. Les effectifs en formation initiale obligatoire ont diminué (- 14 % pour les FIMO, - 14 % pour les CACES débutants), tandis qu'ils ont progressé dans les

formations continues obligatoires (+ 15 % pour les FCOS/FCO, + 5 % pour les CACES expérimentés).

La présentation des effectifs inclut désormais les formations de 35 heures dites « passerelles » qui permettent la mobilité des conducteurs entre le transport de marchandises et de voyageurs.

Formations continues (hors formations obligatoires)

Sont ici présentés les effectifs en formation continue – ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme ou d'un titre –

dans les organismes de formation de la profession AFT-IFTIM et Promotrans.

Répartition des effectifs en formation continue par famille professionnelle en 2009

Familles Professionnelles	Effectifs en formation continue
Direction- encadrement	5 141
Conduite	9 717
Exploitation-gestion	1 958
Manutention-magasinage	14 841
Maintenance	1 312
Autres	12 280
Total	45 249

En 2009, les effectifs en formation continue non obligatoire ont reculé de 11 %.

> Utilisation des dispositifs de formation

Sont ici présentés les effectifs en apprentissage dans les organismes de formation de la profession AFT-IFTIM et PROMOTRANS, ainsi que les effectifs communiqués par l'OPCA Transports pour les salariés des établissements de la branche conventionnelle qui ont réalisé en 2008 leur formation dans le cadre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du plan de formation, du DIF, de la VAE. Il convient de préciser que ces derniers chiffres reprennent les effectifs formés - sur ces dispositifs - par les organismes de formation de la profession, l'AFT-IFTIM et PROMOTRANS (chiffres déjà inclus

dans la rubrique précédente), mais englobent également les actions réalisées par les autres opérateurs qui interviennent sur ces formations. En ce qui concerne la VAE, sont également distingués les candidats accompagnés par l'AFT-IFTIM, PROMOTRANS, ainsi que l'ensemble des candidats à la VAE sur les titres professionnels et diplômes d'Etat des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE. Sont aussi présentés les effectifs de tuteurs, toutes catégories confondues, formés dans la branche conventionnelle.

Apprentissage

Sont ici présentés l'ensemble des effectifs en apprentissage dans les organismes de formation de la profession, AFT-

IFTIM et PROMOTRANS, et dans les établissements soutenus par eux.

Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle en 2009

Familles Professionnelles	Effectifs en apprentissage
Direction-encadrement	454
Conduite	1 091
Exploitation-gestion	1 459
Manutention-magasinage	1 093
Maintenance	587
Autres	26
Total	4 710

Source : AFT-IFTIM, PROMOTRANS

Globalement, les effectifs en apprentissage ont diminué de 3 % en 2009, l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage dans les familles professionnelles Conduite (+ 10 %) et Exploitation-gestion (+ 1 %) n'ayant pas suffi à compenser entièrement la baisse du nombre de contrats d'apprentissage dans les familles Manutention-magasinage (- 26 %) et Maintenance (- 14 %).

Professionnalisation

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2009

	Direction Encadrement	Conduite	Exploitation Gestion	Manutention Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	211	972	502	97	19	324	2 125
Voyageurs	25	824	52	0	9	152	1 062
Transport sanitaire*	2	153	9			68	232
Total	238	1 949	563	97	28	544	3 419

*Pour le Transport sanitaire, sont comptabilisées en Conduite la formation au DEA et la formation d'auxiliaire ambulancier.
Source : OPCA Transports



Périodes de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2009

	Direction Encadrement	Conduite	Exploitation Gestion	Manutention Magasinage	Maintenance	Autres**	Total
Marchandises	498	1 612	94	41	5	250	2 500
Voyageurs	49	230	23	0	21	40	363
Transport sanitaire*	5	671	0	0	0	302	978
Total	552	2 513	117	41	26	592	3 841

* Pour le Transport sanitaire, sont comptabilisées en Conduite la formation au DEA et la formation d'auxiliaire ambulancier.

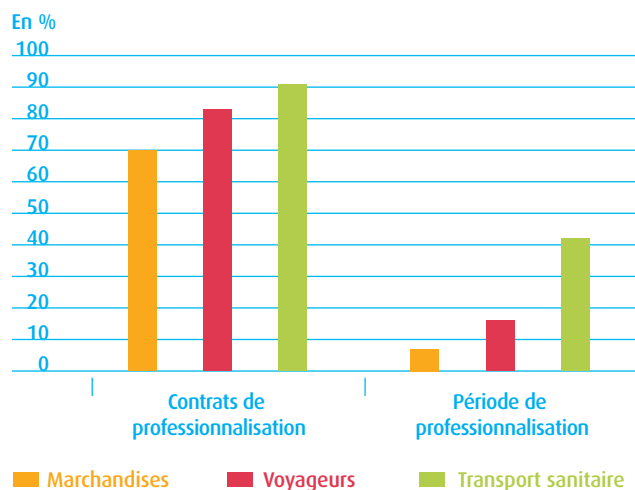
** « Autre » regroupe Interprofessionnel, et Ventes/achats.

Source : OPCA Transports

Le nombre de contrats de professionnalisation a baissé de 60 % en 2009 par rapport à 2008 dans l'activité Marchandises, de 40 % en Voyageurs, et de près d'un quart dans le Transport sanitaire. Le nombre de bénéficiaires de périodes de professionnalisation s'est également réduit de 33 %

dans l'activité Marchandises et de 36 % en Voyageurs. Il a augmenté de 5 % dans le Transport sanitaire, où plus d'un stagiaire sur cinq en période de professionnalisation suit une formation de préparation à l'attestation de capacité taxi (et formations connexes).

Part des stagiaires ayant suivi une formation diplômante ou qualifiante en 2009



Source : OPCA Transports

Les formations suivies dans les entreprises de transport de personnes, et en particulier dans le Transport sanitaire, débouchent relativement plus fréquemment sur un diplôme d'Etat ou une certification professionnelle.

Plan de formation

Plan de formation – de 10 salariés par famille professionnelle et activité en 2009

	Direction Encadrement	Conduite	Exploitation Gestion	Manutention Magasinage	Maintenance	Autres*	Total
Marchandises	90	6 756	207	846	30	2 490	10 419
Voyageurs	17	829	19	2	0	468	1 335
Transport sanitaire	1	1 351	36	3	10	564	1 965
Total	108	8 936	262	851	40	3 522	13 719

Source : OPCA Transports

* « Autre » regroupe Interprofessionnel, et Ventes/achats

Plan de formation 10 salariés et + par famille professionnelle et activité en 2009

	Direction Encadrement	Conduite	Exploitation Gestion	Manutention Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	2 029	28 203	2 813	5 974	384	25 745	65 148
Voyageurs	217	6 850	458	47	132	2 632	10 336
Transport sanitaire	39	1 246	76	4	0	727	2 092
Total	2 285	36 299	3 347	6 025	516	29 104	77 576

Source : OPCA Transports

Près de 91 300 actions de formation ont été engagées par les entreprises de la branche conventionnelle dans le cadre du plan de formation en 2009 - soit 7,7 % de plus qu'en 2008 -, dont 85 % dans des établissements de 10 salariés et plus.

Le nombre de stagiaires de l'activité Marchandises ayant suivi une action de formation dans le cadre du plan de formation de moins de 10 salariés a augmenté de 25 % en 2009 comparativement à 2008. L'activité Voyageurs a également vu le nombre des stagiaires au titre du plan de formation de moins de 10 salariés progresser (+ 46 %). Dans le transport sanitaire, le nombre de bénéficiaires du plan de formation moins de 10 salariés a progressé de 38 % en 2009.

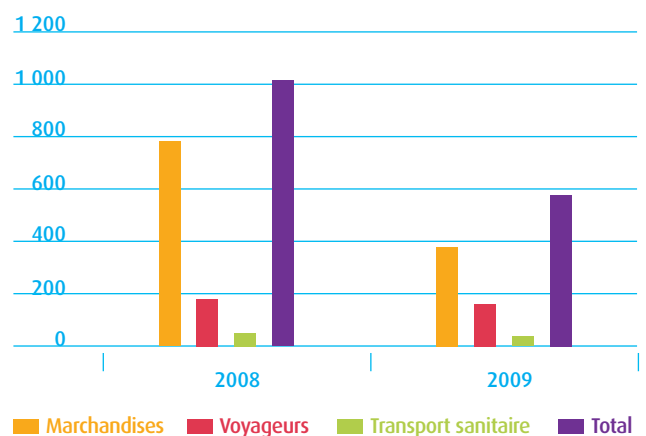
Si les actions de formation au titre du plan de formation 10 salariés et plus ont connu une progression en 2009 pour les activités Marchandises (+10 %) et Transport sanitaire (+7 %) - bien que plus modérée que celle enregistrée pour le plan de formation moins de 10 salariés -, elles ont en revanche évolué à la baisse pour l'activité Voyageurs (-20 %).

Pour l'activité Marchandises, la part des actions du plan de formation ayant trait au renouvellement FCO/FCOS Marchandises est plus élevée dans les établissements de moins de 10 salariés (60 % contre 35 % dans l'ensemble des établissements de 10 salariés et plus). Pour l'activité Voyageurs, 52 % des actions de formations dans les établissements de moins de 10 salariés ont porté sur la formation obligatoire continue en conduite, contre 38 % dans les établissements de 10 salariés et plus.

Tutorat

Effectifs de tuteurs formés par activité

Le nombre de tuteurs formés en 2009 a baissé dans chacune des grandes activités du champ de la convention collective, et a même été divisé par plus de deux dans l'activité Marchandises.



Source : OPCA Transports

> Formation tout au long de la vie

● Droit Individuel à la Formation (DIF)

Droit Individuel à la Formation (DIF) par famille professionnelle et activité en 2009

	Direction Encadrement	Conduite	Exploitation Gestion	Manutention Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1 125	322	288	83	7	6 321	8 146
Voyageurs	60	124	37	1	0	1 024	1 246
Transport sanitaire	11	117	9	2	0	170	309
Total	1 196	563	334	86	7	7 515	9 701

Source : OPCA Transports

* « Autre » regroupe Interprofessionnel, et Ventes/achats

Dans l'activité Marchandises, l'utilisation du DIF a progressé de 13 % en 2008 et dans le Transport sanitaire de près de 3 % ; il a régressé en revanche de 14 % dans l'activité Voyageurs.

Un quart des DIF Marchandises se rapportent à l'apprentissage du français ou d'une langue étrangère, plus d'un tiers à la bureautique et à l'informatique.

Dans le transport interurbain de voyageurs, 27 % des DIF ont trait à l'informatique et à la bureautique.

Les formations à la bureautique et à l'informatique représentent également un tiers des DIF dans le transport sanitaire.

● Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Actions de VAE financées par l'OPCA Transports en 2009

	DIF	Plan de formation < 10	Plan de formation ≥ 10	Total
Marchandises	18	2	18	38
Voyageurs	23	1		24
Transport sanitaire	1	1		2
Total	42	4	18	64

Source : OPCA Transports

L'OPCA Transports a financé 64 actions de validation des acquis de l'expérience (VAE) en 2009, soit un tiers de plus qu'en 2008.



Candidats accompagnés dans une démarche VAE par les organismes de formation de la branche, AFT-IFTIM et PROMOTRANS en 2009

Familles Professionnelles	PROMOTRANS	AFT-IFTIM	Total
Direction- encadrement	25	10	35
Conduite		27	27
Exploitation-gestion		114	114
Manutention-magasinerie		82	82
Maintenance	1		1
Autres		1	1
Total	26	234	260

Source : AFT-IFTIM, PROMOTRANS

Les organismes de formation de la profession ont accompagné 259 candidats dans une démarche de VAE, après 144 en 2008, soit une progression de 80 %.

Candidats à la VAE présentant un titre professionnel à l'AFPA et dans les centres agréés

Intitulé du titre professionnel	2007	2008
Niveau III		
TP : Titre professionnel Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	11	6
TP : Titre professionnel technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre, option transitaire aérien et maritime	13	18
TP : Titre professionnel Technicien(ne) supérieur(e) des transports de personnes	0	2
Niveau IV		
TP : Titre professionnel technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises	4	11
TP : Titre professionnel technicien(ne) en logistique d'entrepôt	34	40
Niveau V		
TP : Titre professionnel Cariste d'entrepôt	104	152
TP : Titre professionnel Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	58	82
TP : Titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs	20	38
TP : Titre professionnel Agent(e) magasinier(ère)	60	62
TP : Titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier marchandises sur tous véhicules	36	24
TP : Titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur	27	32
TP : Titre professionnel Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises	5	2
TP : Titre professionnel Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	20	25
	392	494

Source : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, DGEFP- Mission des politiques de formation et de qualification

Sur l'ensemble des titres professionnels en transport-logistique, le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

recense pas loin de 500 candidats à la VAE en 2008, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2007.



Insertion professionnelle



L'Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif (UACSE) de l'AFT-IFTIM réalise une enquête annuelle sur le devenir des jeunes après un enseignement en transport et logistique dispensé au sein des lycées soutenus par l'AFT-IFTIM dans le cadre de la Convention générale de coopération avec l'Education Nationale, et dans les centres de formation du Groupe AFT-IFTIM. Les jeunes sont interrogés six mois

après la fin de leur formation. Le taux de réponse est de 48 % pour l'enquête 2010 (examens présentés en juin 2009), ce qui correspond à 4 360 questionnaires renseignés, soit 9 % de plus que l'an dernier, du fait notamment de l'introduction dans l'échantillon de l'enquête des formations de l'EST, du CERELOG, et des titres professionnels TSMEL et TSTL.

Situation des jeunes au moment de l'enquête

Diplômes et titres	PARMI CEUX QUI ONT UN EMPLOI			
	% en poste (emploi)	% en poursuite d'études, formation (y compris alternance)	% en CDI	% dans le secteur transport-logistique ^(*)
Ecole Supérieure du Transport	52 %	13 %	83 %	83 %
BTS Transport	31 %	40 %	48 %	63 %
TSTL	100 %	0 %	50 %	100 %
BAC Pro. Exploitation des Transports	31 %	48 %	54 %	59 %
BEP Conduite & Services dans le Transport Routier	20 %	48 %	45 %	66 %
CAP Conduite Routière	59 %	7 %	62 %	66 %
CERELOG	41 %	30 %	53 %	33 %
TSMEL	45 %	25 %	50 %	33 %
BAC Pro. Logistique	33 %	38 %	33 %	34 %
BEP Logistique & Commercialisation	9 %	75 %	42 %	23 %
CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie	18 %	31 %	30 %	15 %
CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange & Equipement Auto	10 %	50 %	0 %	0 %
BAC Pro. Maintenance	56 %	37 %	73 %	53 %
BEP Maintenance des Véhicules & des Matériels	10 %	71 %	53 %	27 %
CAP Maintenance	30 %	45 %	71 %	14 %
CAP Déménageur	58 %	26 %	55 %	82 %
CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière - Tpt de Voyageurs	81 %	6 %	85 %	100 %
TOTAL	27 %	46 %	50 %	53 %

Source : AFT-IFTIM (UACSE)

(*) entendu dans un sens plus large que le champ conventionnel

27 % des jeunes interrogés occupent un emploi six mois après leur examen, soit 15 points de moins que l'an dernier. Cette évolution s'explique en particulier par la baisse du taux de placement des sortants du CAP Conduite Routière (59 % en 2009, après 71 % en 2008) et du BEP Conduite et Services dans le Transport Routier (20 % en 2009, après 30 % en 2008).

Parmi les sortants de formation en poste au moment de l'enquête, 50 % sont titulaires d'un poste en CDI (après 52 % en 2008), et 53 % exercent dans le secteur des transports et de la logistique (après 55 % en 2009).

Prospective

Effectifs estimés au 31/12/2009 par famille professionnelle

Dénominations	Clé de répartition en 2008	Estimation des effectifs fin 2009
DIRECTION	3,1 %	18 520
GESTION	5,6 %	33 680
VENTES/ACHATS	1,4 %	8 680
TECHNIQUES D'EXPLOITATION	8,0 %	48 290
MANUTENTION/MAGASINAGE	6,8 %	40 800
CONDUITE	70,7 %	426 510
<i>Transport de personnes</i>	17,91 %	108 100
- Transport de voyageurs	10,99 %	66 330
- Transport sanitaire	6,92 %	41 770
<i>Transport de marchandises</i>	52,77 %	318 410
MAINTENANCE DES VEHICULES	2,3 %	13 920
INTERPROFESSIONNEL	2,2 %	13 000
TOTAL	100 %	603 400

La CPNE estime que les effectifs de la branche conventionnelle pourraient baisser de - 1,5 % au cours de l'année 2009, ce qui porterait les effectifs à 603 400 salariés fin 2009.

La ventilation de ces estimations d'emplois par famille professionnelle, présentée ci-dessus, s'est appuyée sur une clé de répartition conforme à celle observée en 2008.

Résultat de l'enquête baromètre

660 établissements de la branche conventionnelle ont été interrogés dans le cadre d'une enquête téléphonique réali-

sée entre le 25 janvier 2010 et le 2 février 2010, sur la base de quotas dressés par secteurs d'activité et classes de taille

Etablissements enquêtés par secteur d'activité et classe d'effectifs salariés

Taille d'établissement (en nombre de salariés)

	de 1 à 9	de 10 à 49	50 et +	Total
Marchandises	233	190	88	511
TRV	19	28	18	65
TRS	45	37	2	84
Total	297	255	108	660

Source : Enquête Baromètre

Les responsables sondés ont été amenés à se prononcer sur les tendances d'évolution de l'activité, de l'emploi et des recrutements dans leur établissement.



Evolution du chiffre d'affaires en 2009 (en pourcentage d'établissements)

	Total
Progression	14 %
Stabilité	31 %
Baisse	48 %
Ne se prononce pas	7 %

Source : Enquête Baromètre

Près d'un établissement sur deux déclare que son activité, mesurée en termes de chiffre d'affaires, a baissé en 2009, contre 14 % annonçant une progression. Le différentiel entre le nombre d'établissements ayant constaté une hausse du chiffre d'affaires et le nombre ayant constaté une baisse n'est positif que pour le TRV (27 % des établissements déclarant une progression contre 25 % une diminution). Il est particulièrement défavorable dans le TRM (12 % des établissements déclarant une progression contre 53 % une diminution) et le déménagement (7 % des établissements déclarant une progression contre 78 % une diminution).

Perspectives d'activité en chiffre d'affaires pour 2010 (en pourcentage d'établissements)

	Activités							Total
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
Progression	12 %	15 %	16 %	21 %	29 %	16 %	13 %	14 %
Stabilité	42 %	54 %	43 %	51 %	37 %	74 %	32 %	42 %
Baisse	15 %	6 %	17 %	9 %	4 %	10 %	4 %	12 %
Ne se prononce pas	31 %	24 %	24 %	19 %	30 %	-	51 %	32 %

Source : Enquête Baromètre

Pour 2010, les établissements sont 12 % à prévoir une baisse de leur chiffre d'affaires, soit moins que ceux qui déclarent l'avoir subie en 2009. Néanmoins, l'incertitude est forte, et près d'un établissement sur trois préfère réserver sa

réponse. Le TRM et le déménagement sont les deux activités pour lesquelles le nombre d'établissements prévoyant une baisse du chiffre d'affaires reste supérieur au nombre d'établissements anticipant sa hausse.

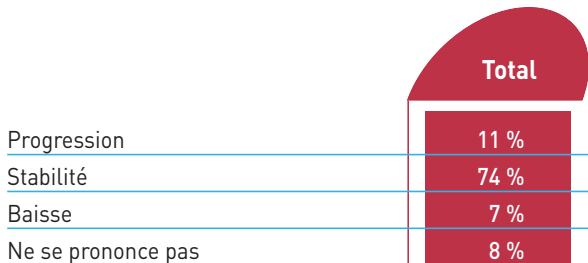
Evolution des effectifs en 2009 (en pourcentage d'établissements)

	Total
Progression	11 %
Stabilité	64 %
Baisse	25 %

Source : Enquête Baromètre

Un établissement sur quatre a vu ses effectifs salariés se réduire en 2009, et 11 % augmenter. 25 % des établissements déclarent que les effectifs de la famille professionnelle Conduite ont diminué, contre 12 % qui annoncent une augmentation. Le TRV serait le seul secteur d'activité où le nombre d'établissements ayant créé des emplois en 2009 est supérieur à celui en ayant détruit (les premiers sont trois fois plus nombreux que les seconds).

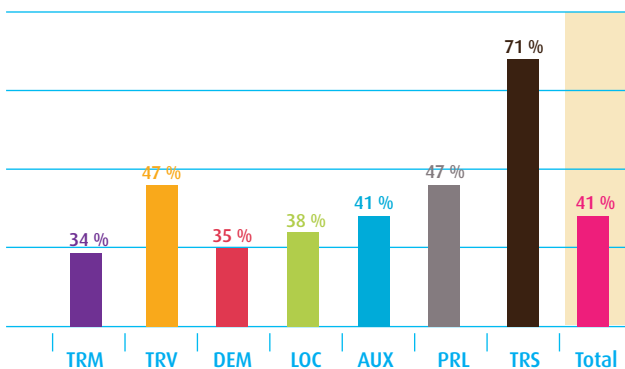
Evolution prévue des effectifs pour 2010 (en pourcentage d'établissements)



Source : Enquête Baromètre

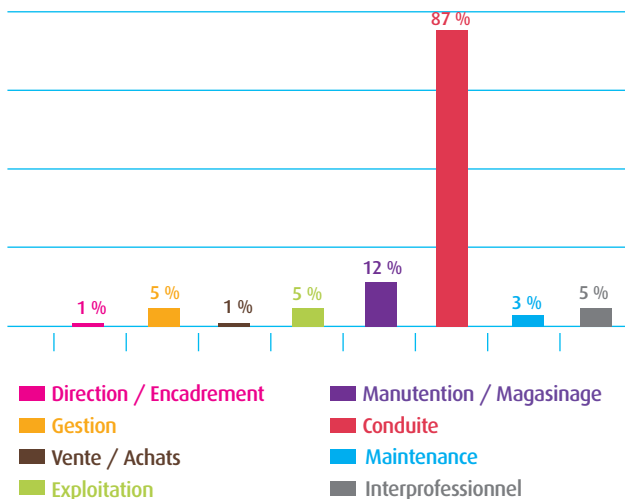
Les établissements sont relativement plus nombreux en 2010 à prévoir une augmentation de leurs effectifs (11 %) que leur baisse (7 %), mais 8 % ne se prononcent pas. Le TRM est la seule activité où la part des établissements anticipant une baisse des effectifs est supérieure à celle prévoyant une hausse (de 3 points).

Pourcentage d'établissements ayant recruté en 2009 par secteur d'activité



41 % des établissements déclarent avoir recruté en 2009. Dans le Transport sanitaire, ils sont jusqu'à 71 %, contre 34 % dans le TRM.

Recrutements en 2009 par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements ayant recruté)



87 % des établissements recruteurs ont embauché des salariés à des postes de Conduite et 12 % à des fonctions de Manutention-magasinage.

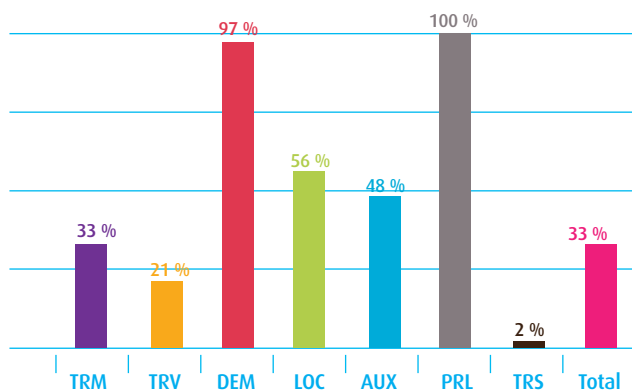
Les deux-tiers des établissements indiquent que ces recrutements correspondaient à des remplacements.

Près d'un tiers des établissements a rencontré des difficultés de recrutement en 2009 (et 16 % d'entre eux ont renoncé à pourvoir des postes, faute de trouver des candidats adéquats). Dans le transport sanitaire, où les recruteurs ont été relativement plus nombreux, 71 % des établissements ont éprouvé des difficultés de recrutement.

Un établissement sur quatre prévoit d'embaucher en 2010. Parmi eux, 45 % indiquent que des postes seront proposés en CDD ; et 18 % qu'ils proposeront des postes à temps partiel.

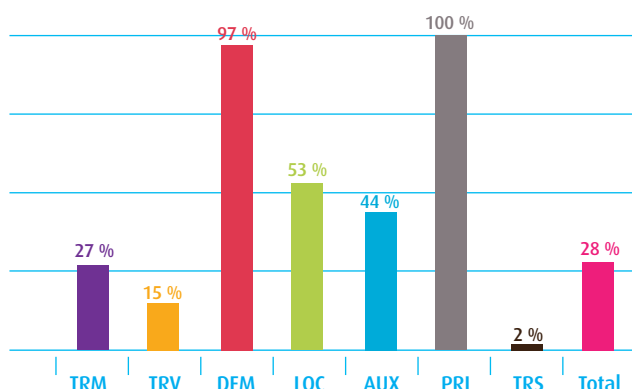


Pourcentage d'établissements ayant fait appel à du personnel intérimaire en 2009



Un tiers des établissements a fait appel à du personnel intérimaire en 2009 (71 % d'entre eux pour des postes de conduite, et 35 % pour les emplois de manutention-magasinage).

Pourcentage d'établissements envisageant de recourir à du personnel intérimaire en 2010



Ils sont un peu moins nombreux à prévoir de recourir à de la main d'œuvre intérimaire en 2010 (28 %).

Evolution prévue de l'intérim 2010 (en pourcentage d'établissements)

Activités	Activités							Total
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
Progression	3 %	3 %	10 %	5 %	3 %	16 %	1 %	3 %
Stabilité	87 %	92 %	90 %	80 %	88 %	84 %	98 %	89 %
Baisse	8 %	4 %	0 %	8 %	4 %	0 %	0 %	6 %
Ne se prononce pas	2 %	2 %	0 %	3 %	5 %	0 %	1 %	2 %

D'ailleurs, 6 % des établissements indiquent que leur recours à l'intérim va baisser en 2010, contre 3 % qui prévoient son augmentation.



**OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES
QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE**

68, rue Cardinet
75017 Paris
Tél. 01 47 66 49 68
Fax 01 46 22 25 60
www.optl.fr
cpne-transport@sfr.fr